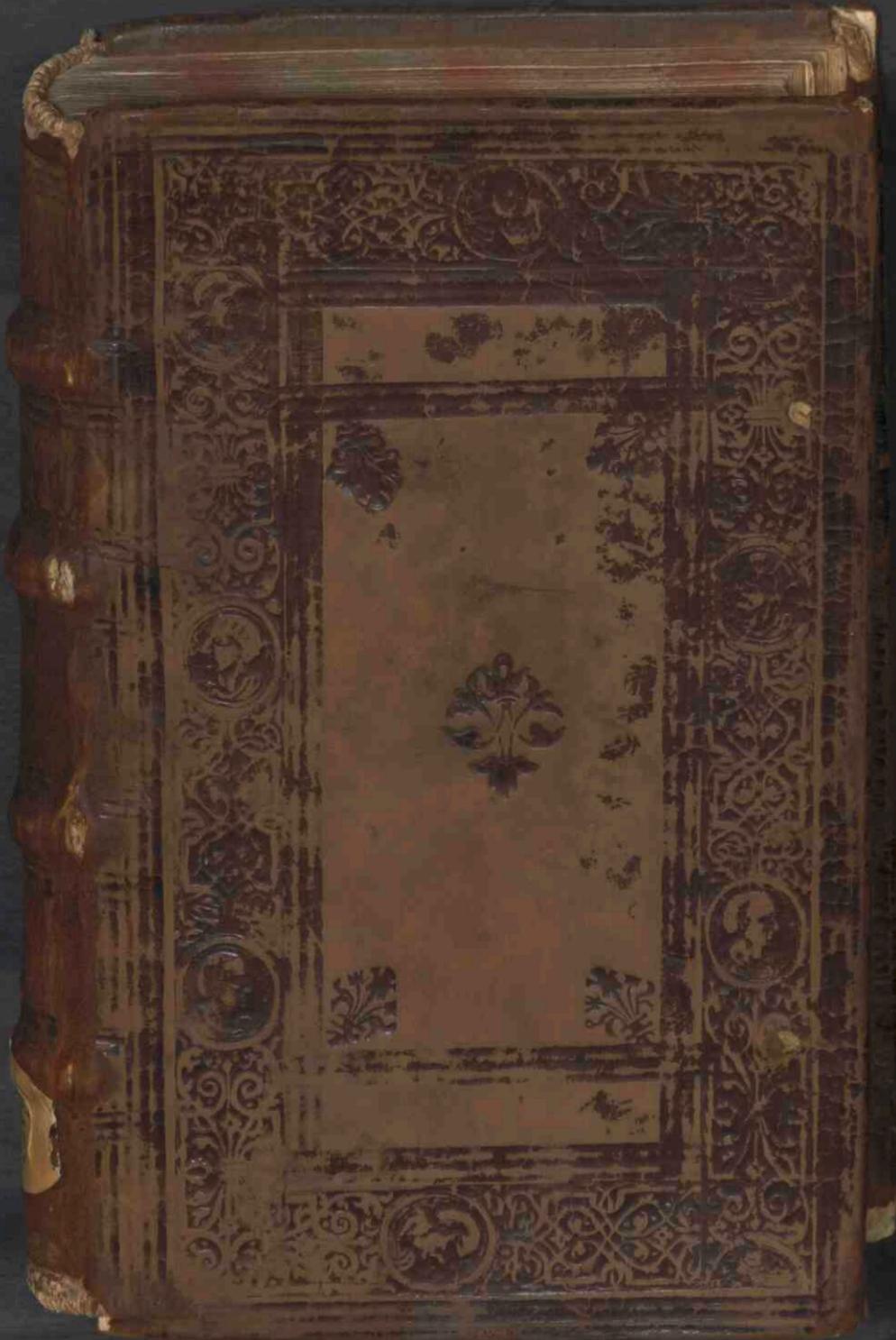




**Brief discovrs et histoire d'un voyage de quelques Franco?ois
en la Floride, & du massacre autant iniustement que
barbareme[n]t execute? sur eux, par les Hespagnols, l'an mil
cinq cens soixante cinq. Par ci devant redige au vray par ceux
qui s'en retirerent, & maintenant reueue? & augmentee de
nouueau,**

<https://hdl.handle.net/1874/451994>



**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell
Huybert van Buchell (1513-1599)**

Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:

- de rug van het boek
 - de kopsnede
 - de frontsnede
 - de staartsnede
 - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection
Huybert van Buchell (1513-1599)**

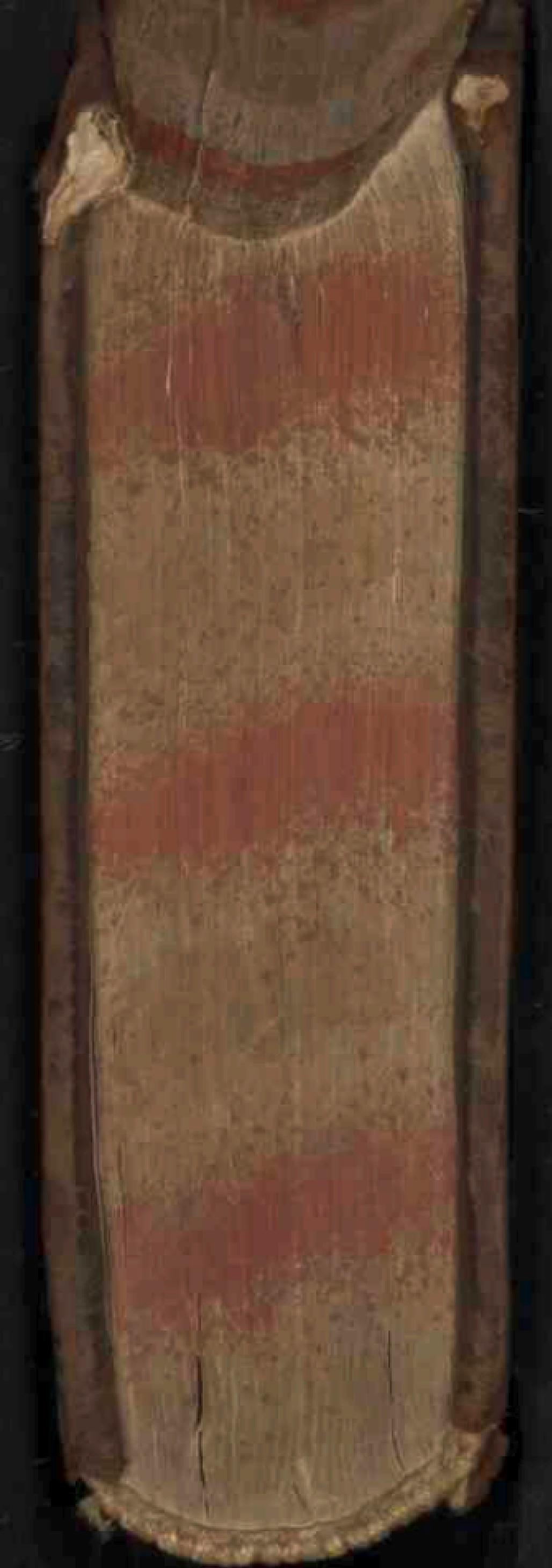
More information on this collection is available at:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:

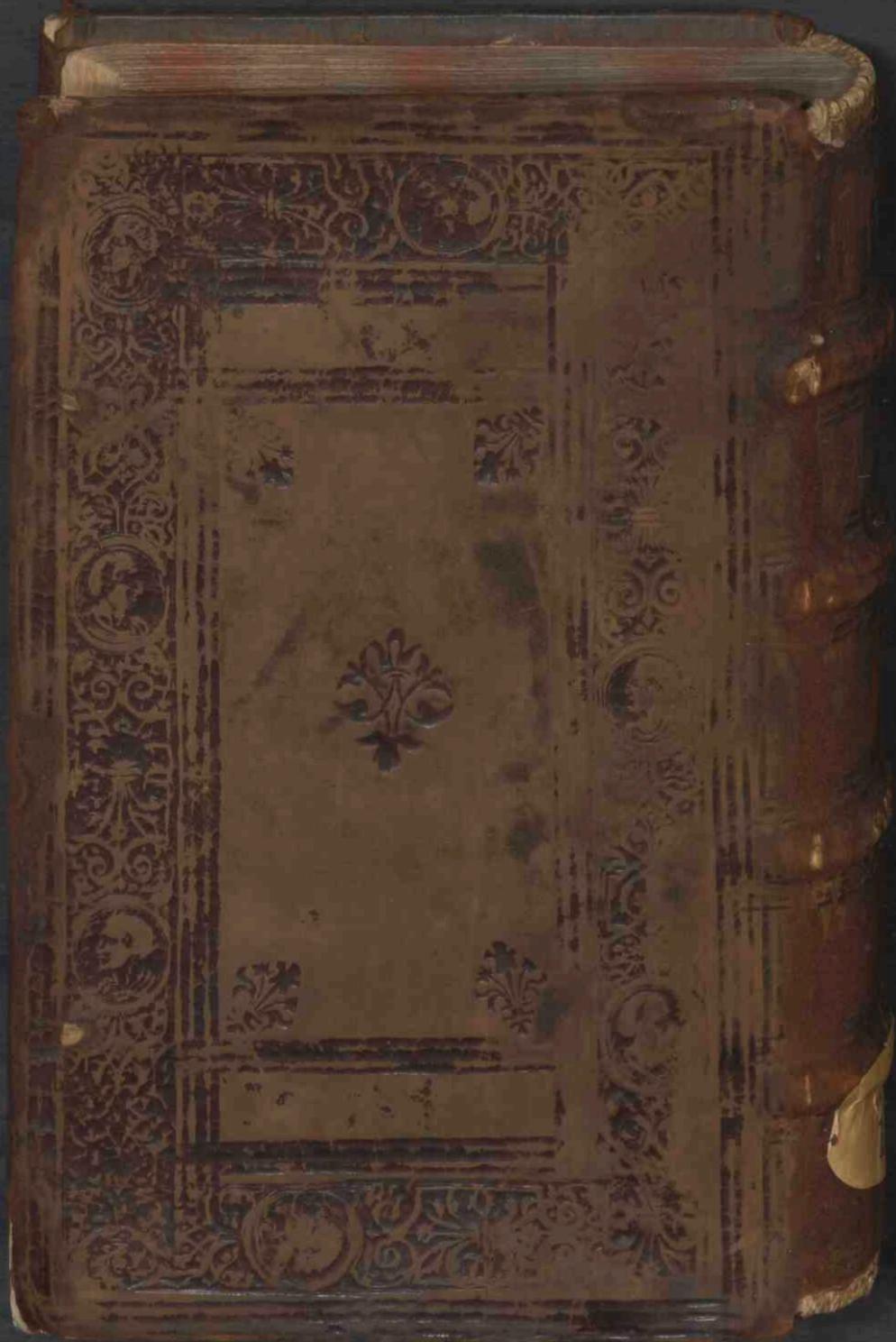
- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

T. oct.
155



De Floribus
et Fructibus





interrogationibus procedat hoc. in positionibus
non ubi satis est ponenti quod habet intentum.
ut non dicitur confessio. c. u. l. i. v. in glo. plerumque in fine.
et ut ibi scriptum est. diuersitatis ratio est. quia iu-
dex super dubio interrogat nec iurat. pars
vero ponit certum et iurat. **R.** et. nec.

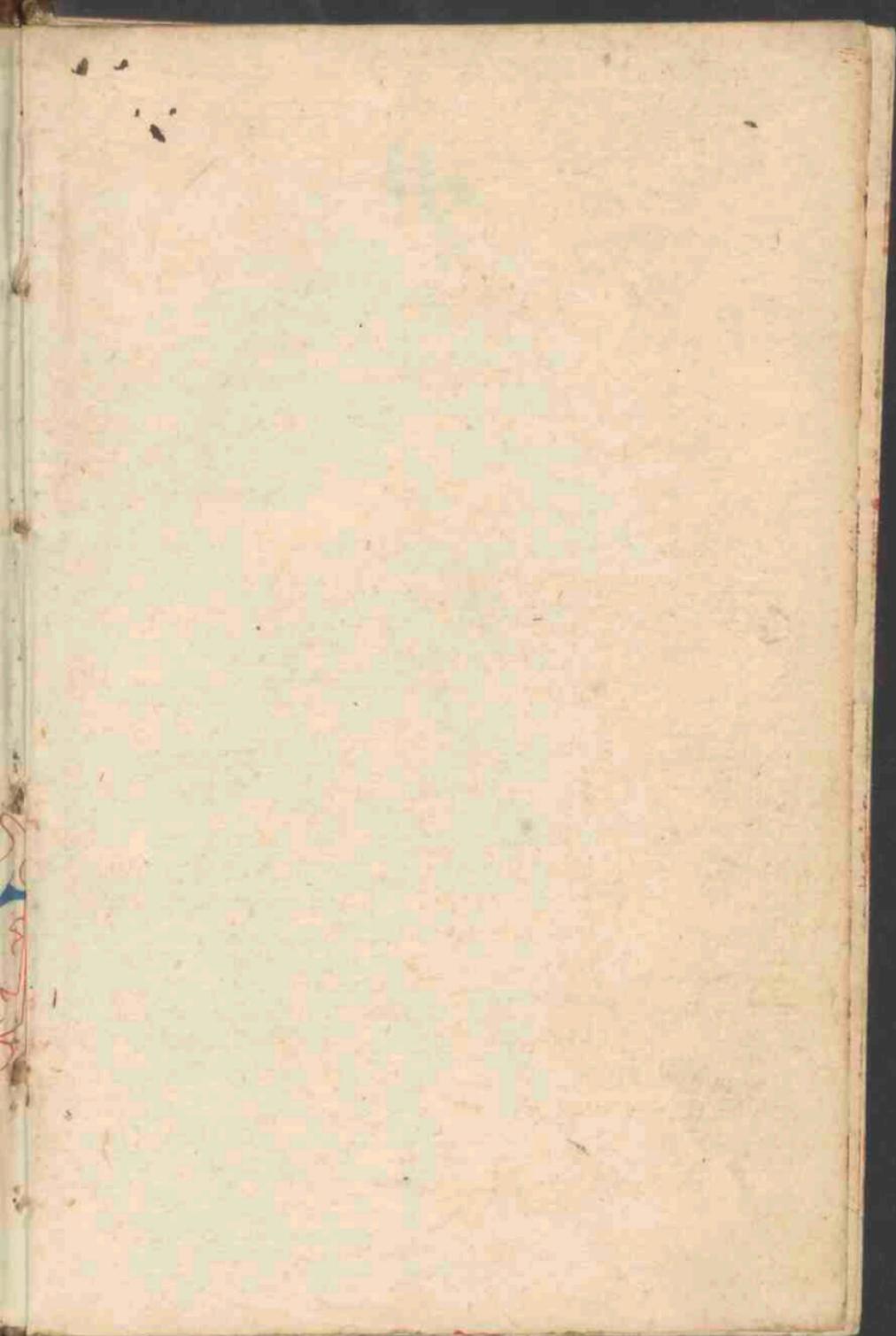
Quid si quis prorsus non taceat. ponenti
renunciat. v. g. actor ponit sic. pono quod debet
michi x. solidos. tuum. Ille confitetur se debere
aliquos solidos. Certe non est hec sufficiens
renunciatio. quia ad absolutionem non non taceat
habet
mor.

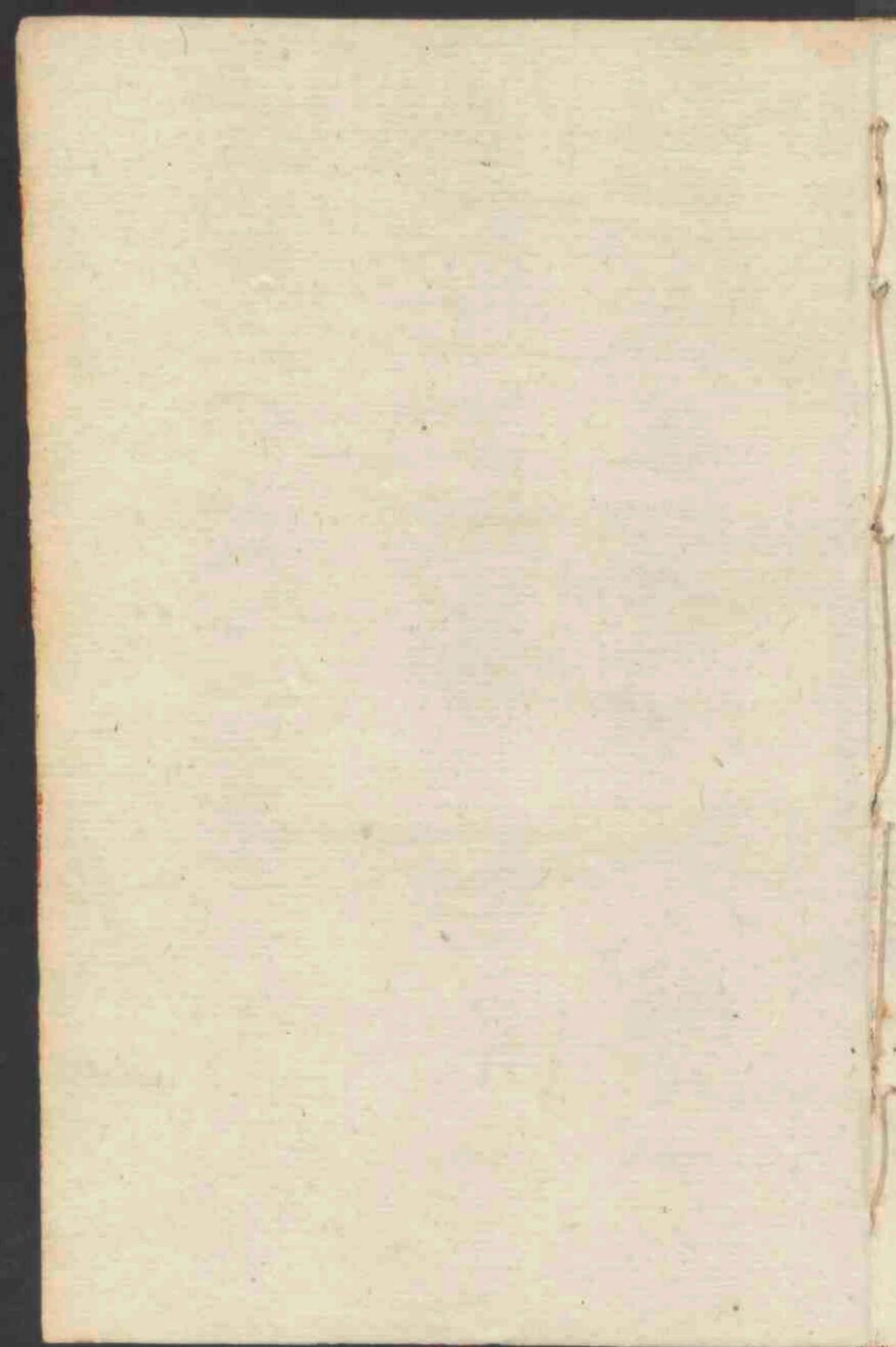
Geographi et Itineratores

Octavo n^o. 155.

sponde
ut ce
sententia

in annis. lxxij. d. l. c. fi. **R.** vbi dicitur bobi.
Ult. nota. **I**nter vbi. vbi. s. scilicet. cauta
ultima post prius. v. de tuis. vbi in ponentat
solum tres modos ubi statim autor. iij. po-
nit. bñ tñ pferat qñtuz te a voluntate. si
includefint illa sub negatione vel confessione. **R.**
quod aduocat qui docet clientulum falsa re-
spondere tenet parti alteri damnum resarcire
quod hac occasione pertulerit. ff. ad. l. acq. q.
accidit. ex. d. i. iij. et dñ. da. c. fi. l. di. sepe.
Potest autem clientulum docere. iij. modis
renunciare. scilicet. negando. confitendo. et dicendo se
credere vel non. vel in se dubitare. ut. s. s.
sexto. De po. si quod modo multum consuevit
confiteri aduocati sepe suis clientulis dicen-
tes. si hoc confitearis causas perdes. nec
dicunt si id negaueris alias perdes. et facit.
ex. d. symo. mathis. **H**oc videtur quod super hac dicitur





62

N^o 143. p*

155

N. 97 E

Het eerste wechje behoort
by Leng (see signature)



11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

see
T^o 155

BRIEF
DISCOVRS ET

HISTOIRE D'VN
voyage de quelques François en
la Floride: & du massacre autant
iniustement que barbaremēt exe-
cuté sur eux, par les Hespagnols,
l'an mil cinq cens soixante cinq.

PAR CI DEVANT REDIGÉ
*au vray par ceux qui s'en retirerent: & maintenant
veuené & augmentée de nouveau,* PAR M. VR-
BAIN CHAVVETON.

ENSEMBLE
VNE REQUESTE PRESEN-
tée au Roy Charles neufiesme, en forme de
complainte, par les femmes vesues & enfans
orphelins, parens & amis de ses suiets, qui
furent tuez audit pays de la Floride.



M. D. LXXIX.

ESAI E XXVI.

*Voici le Seigneur sortira de son lieu,
pour visiter l'iniquité des habitans de la
terre : & lors la terre reuelera son sang,
& ne couvrira plus ses occis.*



HISTOIRE D'VN
VOYAGE DE QUELQUES
François en la Floride, qui y furent massa-
crez par les Hespagnols.

*Les Hespagnols n'ont pas plus de droict en la Floride, ni sur
les autres pais de l'Indie Occidentale, qu'ont les François:
quel que donation du Pape qu'ils alleguent. Quelle raison ils
ont eue de massacrer les François, en la Floride.*

CHAP. I.



Vand i'ay accouplé ceste peti-
te Histoire avec la preceden-
te, voici les raisons que i'ay
eues. Premièrement elle con-
tient presque vn mesme suiet
que l'autre, & traite d'vn fait auenu en l'vne
de ces prouinces Occidentales, dont parle
nostre Milanois. Secõdemēt elle nous peut
seruir pour fermer toute la bouche aux Hef-
pagnols, & acheuer de leur oster le beau mas-
que de zele & de religion, duquel ils courēt
tous les aētes barbares, qu'ils ont executez
en Indie. Car quand on leur demande, Mais
venez-ça, Pourquoi auez-vous exercé tant
de cruantez sur ces poures Indiēs? que vous
ont-ils fait? N'eust-il pas mieux valu les au-
oir par douceur, que de les effaroucher par
rudesse? Ils ont incontinent ceste replique
en la bouche: Et qu'eussies-vous volu que
nous eussions fait? Il falloit bien faire ainsi,
ou se laisser mäger à ces Sauvages, qui n'ont

rien de l'homme que la forme du visage. Voi la ce qu'ils alleguent pour donner quelque couleur aux carnages sanglants, qu'ils ont executé sur ces pures peuples Barbares.

Mais quel pretexte semblable prendrôt-ils ici? Il n'est pas ici question des Canibales, ou de quelque autre nation sauuage, qui ait escorché des Hespagnols tout vifs, & grillez sur les charbons. Il est question des François, tenus autrefois pour vne des plus humaines nations du monde (cōbien que pour le iourd'huy ils en ont beaucoup rabatu, à mon grand regret) & qui particulièrement ont tousiours fait bonne guerre aux Hespagnols quand ils ont eu auantage sur eux. Ce pendant y eut-il iamais Corribe ou Canibale mangeur d'hommes plus acharné sur quel que miserable Hespagnol, que les Hespagnols ont esté sur ces pures gens, desquels la memoire vit & viura en ceste Histoire?

Mais, ie vous prie, escoutons vn peu ce qu'alleguēt la dessus les Hespagnols, de peur qu'il ne semble qu'ils soyent deuenus bestes sauuages, sans bonne raison. Les François
 » (disent-ils) sont vsurpateurs de la Floride, &
 » de toutes les costes des Indes, où ils ont plā
 » té les armes de France. Car tout ce pays-lā
 » est nostre. Premièrement parce que nous l'a
 » uons descouuert & occupé les premiers. Se
 » condement pource que sa Saincteté en ha
 » fait donatiō perpetuelle & irreuocable aux
 » Rois Catholiques pour eux & pour les leurs,
 » & nous en auons de belles bulles bien si
 gnees

gnees & bien sceelles. Tiercement, nous a-
uons eula peine d'y peupler & d'accommo-
der le pays, apres l'auoir conquis aux des-
pens de nostre sang: & messieurs les Fran-
çois viendront ici raur nostre bien & ne-
stre bien & nostre peine? nous les en garde-
rons bien.

Item, ne fait-on pas bien les maux que
nous ont faits les Coursaires François: &
comme ils nous viennent brauer tous les
iours iusqu'en nos Isles de l'Hespagnole, de
Cuba, du Port-riche, voire iusques sur la co-
ste des Indes? Apres que nous auons bien
sué & traouillé à tirer l'or des mines du Pe-
ru, & que nous-nous en pensons retourner
en nostre pays pour y iouir du fruct de nos
labeurs: il faut rendre conte en chemin à ces
maudits volleurs de Coursaires, qui n'ont
autre peine que de branler sur mer en nous
attendant: & ne font point de conscience de
nous descharger de tout l'or & l'argent qui
est dans nos vaisseaux, sans porter non plus
de respect au Roy Catholique, à qui nous
le menons, qu'à vn fantosme de paille: ils en
ont bon marché les meschans, il ne leur cou-
ste pas tant qu'à nous. Se faut-il esbahir si
quelquesfois nous leur vendons bien cher
nostre marchandise, & si nous prenons no-
stre reuenche quād nous la pouons auoir?

Outre cela, nos gens qui firent ceste exe-
cution de la Floride, estoient bien aduertis
que la plus part des François qui y estoient
passez, estoient Lutheriens & Huguenots,

„ qui venoyent là pour y dresser des Conuen-
 „ ticles à leur mode, & faire la figure à tous
 „ les Rois & à tous les Princes de la terre, com-
 „ me ie ne say quels autres firent il y ha vingt
 „ deux on vingt trois ans en la coste du Bre-
 „ sil. Nous eussies-vous pas estimez de grand's
 „ bestes, si nous eussions endure pulluler des
 „ Heresies au propre pays, où nous auôs nous-
 „ mesmes plante la foy Chrestienne avec la pi-
 „ que & la halebarde? Pourquoi est-ce, à vo-
 „ stre aduis, que nostre Roy porte le titre de
 „ Catholique? N'est-ce pas à fin qu'il defende
 „ la foy Catholique contre les mescreans, &
 „ qu'il le face Catholiquement, c'est à dire à
 „ pied & à cheual, la lance au poing & le har-
 „ nois sur le dos, s'il est besoin, & par le mon-
 „ de vniuersel? Seroit-ce pas vne grand' faute
 „ s'il faisoit cela ailleurs, & s'il laissoit à le fai-
 „ re en vn pays que le Pape luy ha donné, & luy
 „ ha donné à condition d'y planter & ampli-
 „ fier la foy Catholique?

„ Et pourtant que tels François se donnent
 „ garde d'y venir, s'ils sont sages, & qu'ils n'y
 „ retournent iamais à telles enseignes. Car au-
 „ tant qu'il y en viendra, autant il y en demeu-
 „ rera. Les Portugais ont desniché de la Fran-
 „ ce Antarctique (qu'on appelle) tous les He-
 „ retiques qui y estoient. Les Castillans (qui
 „ sont aussi bons Catholiques pour le moins)
 „ ne lairront pas vn Huguenot en toute la
 „ Floride, ni en toute vostre belle France nou-
 „ uelle, s'ils peuuent. Et quand ils n'en deuro-
 „ yent iamais auoir autre profit, au moins es-
 „ perent

perent-ils que cela leur seruira de refrigera-
 tif, pour moderer leur Purgatoire, voire ob-
 tenir pleine indulgence & absolution de tât
 de meschancetez qu'ils ont commises par
 tout le pays des Indes. Et sont bien assurez
 de l'auoir de sa Saincteté, qui voudroit que
 tous les Huguenots fussent exterminiez du
 monde, pource qu'ils ne font que luy trou-
 bler son repos, & outre le grand soing qu'il
 ha de toute l'eglise Catholique, luy crois-
 sent d'autres soucis & chagrins, qui luy ren-
 uersent tout l'entendement.

Voila le discours & la respõse qu'en font
 les Hespagnols. En quoy il semble bien que
 si leur cause n'est fondee sur raison & sur e-
 quité, au moins l'est elle sur la force: mais
 quant au droit, qu'ils pretendēt en ces pays
 là, ie croy qu'ils n'en ont gueres dauantage
 que ce que leur espee leur en dõne. Car quāt
 à ceste supposée donation du Pape Alexan-
 dre sixiesme, par laquelle il fait le Roy d'Espa-
 gne seigneur & possesseur absolu de tou-
 tes les Isles & terres fermes descouuertes &
 à descouurir, avec tous les bourgs, cha-
 steaux, villes & iurisdicitions de l'Indie Oc-
 cidentale: n'est-ce pas vne iniustice toute
 notoire? premierement de donner ce qui
 n'est pas sien: secondement d'aliener vne cho-
 se sans le consentement de celui à qui elle
 est, voire mesme contre sa volonté? Et si ce-
 lui qui donne ainsi, est iniuste, celui qui le
 prend, vaut-il mieux? Car c'est bien chose
 toute certaine que les Indiens n'ont iamais

consenti à telle donation: & quand les Hespagnols la leur ont alleguee, ou ils s'en font mocquez: ou s'ils ont consenti de leur faire part de leurs terres, c'ha esté à la charge que ils se lairrôt tuer premierement, & puis enterrer sous le sable, si bõ leur sembloit: pour en prendre possession. A quel titre donc est-ce, ou que le Pape ha donné ces pays-la, ou que l'Hespagnol les ha pris?

Il y ha bien dauátage. Car posé le cas que le droit le plus liquide & le plus iuste titre que l'Hespagnol aye sur ces pays-la, soit fondé sur ceste prétendue donation du Pape: ne perd-il pas ce droit-la, s'il n'accomplit de poinct en poinct la cõdition qui y est apposee? Le Pape ha donné ces pays-la au Roy Catholique à la charge d'y faire prescher l'Euangile, & reduire ces peuples à l'obeissance de Iesus Christ. Cependant en toute la longueur & la largeur des Indes (qui est de trois ou de quatre mille lieues pour le moins) les Hespagnols seroyent bien empeschez de monstrier vn Indien qui cognoisse Iesus Christ, ou vn Hespagnol qui l'annonce purement & comme il doit estre annoncé. Et si dauenture il y en ha qui osent dire qu'ils en font leur deuoir, ie les renuoye-ray à Benzoni & aux autres qui ont esté en ce pays-la, & peuuent rendre tesmoignage de ce qui en est. Puis donc qu'ils ne mettent pas en effect la condition, moyennant laquelle ce pays-la leur est donné: il est tout certain que s'ils y ont quelque droit, ils le perdent

perdent: & si seroyent bien esbahis qui leur monstreroit que tant s'en faut qu'ils accomplissent ce qu'ils ont promis & à quoy ils sont tenus, s'ils en vueulēt iouir: qu'ils font le contraire.

Passons maintenant aux autres titres que ils produisent. Ils alleguent que ce sont eux qui ont descouuert les premiers ce pays-la: & que ce qui n'est à personne par raison naturelle appartient à celui qui l'occupe le premier. Quāt au premier poinct, où ils disent qu'ils sont les premiers descouurans de ce pays-la, ils l'ont bien voulu faire accroire iusqu'ici, & en oster l'honneur à qui il appartenoit, & pour ce faire quelques vns de leurs Historiens n'ont point espargné les mensonges & les contes faits à plaisir. Mais qui leur demandera en conscience ce qui en est, ils n'oseroyēt nier que ce ne soit vn Christophle Colomb Geneuois, qui s'auisa le premier d'aller chercher les Isles & vne grande partie de la coste Occidētale de la terre ferme des Indes. Item vn Americ Vespure Florentin, qui descouurit la coste du Bresil, aux despens du roy de Portugal. Vn Sebastien Gabotto Venitien, qui descouurit depuis la coste des Molues iusqu'à la Floride, aux despens de Henry septiesme roy d'Angleterre. Les Hespagnolsy sont depuis allez à l'enui l'vn de l'autre. Mais c'ha esté grand-merci à ceux qui leur auoyent rompu la glace.

Quant au second poinct, où ils alleguent que ce qui n'a point de maistre, est au pre-

*Dig. libr.
41. tit. 1. de
Squ. rer.
dom. l. 1. ct*

mier qui le prend, comme les oyseaux, les bestes sauvages, les Isles nees de quelque débordement d'eaux, & autres telles choses communes: ie le confesse. Mais la question est, si ces prouinces-la n'auoyent point de maistre, quand les Hespagnols les occuperent: & si c'est pratiquer l'Equité naturelle, ou le droict des gens, que d'exterminer les habitans naturels d'un pays pour s'en rendre maistre, ou les assuiertir à vne seruitude pire cent fois que la mort: comme les Hespagnols ont fait & font encore en Indie: tel moin leurs Histoires mesmes. Il ne faut d'oc pas qu'ils alleguent pour eux le droict des gens, veü qu'ils l'ont violé mille & mille fois, ayans opprimé tyranniquement comme ennemis, ceux qui les auoyent receus & careflez en amis.

*Dig. libr.
41. titul. 2.
de Adq.
vel amis.
posses. l. 1.*

Il ne reste plus qu'un titre dont ils se puissent seruir, encor qu'il ne vaille gueres. C'est que tout ce qui est pris par main forte, change de maistre, & appartient à celui qui est victorieux. Il est vray: mais il faut presupposer ce qu'ils ne disent pas: à sauoir que telle victoire & telle conqueste ne peut estre ne iuste ne legitime, si premierement la guerre ne l'est. Car quiconque enuahit ou possède autrement, est aussi iniuste seigneur de ce qu'il ha conquis, qu'un brigand est de la bourse d'un marchand, à qui il ha coppé la gorge. Et sur ce ie leur demanderoy volontiers, quelle raison & quel titre ils ont eu de faire la guerre aux Indiens, de les prendre pour esclaves,

& con

& conséquemment d'occuper leur pays. Car quât à moy ie n'en fay point, sinon que d'a-
 uétude ils vucillent dire, que c'est par droict
 de bonne prise: comme qui prendroit vn
 sanglier ou vn cerf à la chasse, il est à luy:
 pource que tous animaux sauuages, qui vi-
 uent en l'air, ou en terre, naturellement sont
 communs. & deuient propres de celui qui
 les empoigne le premier. Ainsi, à leur côte, il
 ne faut point mettre ces Indiens au rég des
 hômes, mais entre les bestes brutes. Et de
 fait, ils leur ont bien monstré qu'ils les te-
 noyent en ce reng-la: quand ils s'en sont ser-
 uis & s'en seruent, comme vous feriez d'vn
 Asne, ou d'vn cheual de loage: encore qu'ils
 les ayent fait baptiser. Toutefois qui feroit
 disputer vn de ces pources barbares Indiens
 contre vn Hespagnol, (comme fait le pour-
 ceau Coryllus contre Vlysses dans Plutar-
 que) ie croy qu'il luy feroit cōfesser, que les
 Hespagnols qui les dominēt, tienēt plus de
 la beste qu'eux. Et pour verifiser ce poinct
 la, il ne faut que lire ce qu'en escrit Benzoni
 au troisième liure de son Histoire: là où les *Chap. 23.*
 Indiens, sans auoir estudié en Dialectique,
 prouent pertinement & categoriquemēt
 que les Hespagnols, qui rauagent leur pays,
 sont plus dangereux que les bestes sauua-
 ges, plus furieux que les vens, plus effroya-
 bles que n'est le feu, ni les eaux, ni que tout
 ce qui est de plus violēt & desreiglé au mon-
 de. Aussi les vns les appellēt Escume de mer:
 les autres les nomment du nom des plus fu-

rieuses bestes, & viuantes de proye qu'ils ayent en leur pays. Il y en ha mesmes qui les appellent *Tuira*, comme qui diroit, Monsieur le Diable. Il est vray que c'est par honneur (parce que ce *Tuira* est leur Dieu) mais tant y ha qu'ils rencontrent mieux qu'ils ne pensent, pource que (cōme dit l'un de leurs propres Historiens) ce nom-la cōuient fort bien à quelques vns. Car il est allé des Hespagnols en ce pays-la, dit il, lesquels ayans mis leur cōscience, & toute crainte de Dieu & des hōmes, en arriere, y ont fait des actes, qui n'estoynt point actes d'hommes, mais de dragons & d'infideles. Et sans auoir respect à humanité queleconque, ont esté cause que beaucoup d'Indiēs, qui se fussent peu conuertir & estre sauuez, se sont miserablement perdus & defaits par diuers genres de mort. Encore que ces poures gens-la ne se fussent iamais reduits, tant y ha qu'en les laissant viure, ils pouuoient estre vtils pour le service de vostre maiesté (cela s'adresse à l'Empereur Charles cinquiesme) & pour le soulagement mesme des Chrestiens: & plusieurs endroits de la terre ferme ne seroyent pas entierement despeuplez & deserts. comme on les voit aujourd'huy. Cependāt ceux qui sont cause de ce desgast, nomment ce pays ainsi deshabité, Le pays conquis & pacifié. Voila ce qu'en dit vn Chroniqueur de Hespagne, qui condamne par ce moyen toute la violence dont ils ont vsé pour se rendre maistres absolus du pays: qu'ils s'en prennent

Conf. d'Occ.
ued chap.

10. du 50.

de l'Inde

Occ.

nent à luy s'ils veulent.

Mais laiffans à part ces Indiens, pour venir au fuiet que nous traittons ici: puisque les Hespagnols n'ont autre titre en ces terres-la que le droit d'occupation & de force: posé le cas que ce titre soit receuable: quel le occasion ont-ils eu de s'attacher si furieusement aux François, comme nous verrons tantost? Car si vn pays destitué d'habitâs est à celui qui l'occupe le premier, les François donc ont autant de droit qu'eux en la Floride & autres costes de ce Côtinent, où les Hespagnols n'ont encore basti ni forts ni villes. Mais les Hespagnols l'ont descouuerte les premiers. Je le nie. Car il est bié certain que Sebastië Gabotto Pilote du Roy d'Angleterre la decourrit l'an mille quatre cens nonante & six, seize ans pour le moins auât que iamais Hespagnol en eust eu la veüe. Mais pousé le cas qu'ainsi soit: s'ensuit-il: Les Hespagnols ont nauigué le long d'vne coste: elle est done à eux. Comme si Dieu n'auoit fait la mer & la terre que pour messieurs les Hespagnols & les Portugais, qui les empeschēt ausi tant qu'ils peuuent que François n'aillent au Bresil, ou à la Guinee, ou en l'Isle de Suncatra, ou en d'autres lieux où ils trafiquent. Ne voila pas vn merueilleux gouffre d'auarice & d'ambition en ces gens-ici, de vouloir occuper mille fois plus de pays qu'il ne leur en faut, & qu'ils n'en peuuēt peupler? N'est-ce pas vne enuie semblable à celle du Chien d'Esopé? Ils ne peu-

plent pas en la Floride, ils ont asses d'autres lieux qui sont desia peulez & accōmodez & si ne vueulēt pas souffrir que d'autres y peuplent. Si le capitaine Ribaut & les François qui furent là, eussent prins terre en l'Hespagnolle ou en quelque coste de la terre ferme des Indes, qui eust esté actuellement possedee par le Roy d'Hespagne, & habitee par les Hespagnols. & eussent voulu s'habiter là maugré eux ils eussent eu quelque raison de les empescher, ce semble. Mais voila vn grād pays qui pourroit nourrir quatre fois plus d'habitans qu'il n'y ha: permettez au moins (messieurs les Hespagnols) que les François ayent vos restes, donnez leur en vn petit coing, & souffrez qu'ils le cultiuent. Nous n'en ferons rien. Aymez-vous mieux que ce pays-là demeure en friche, & que les Barbares pourrissent en leur ignorance, plustost que d'apprendre à cognoistre Dieu, & à viure en quelque ciuilité? Ouy: nous le voulons biē ainsi. Mais puisque vous n'y demeurez pas, au moins souffrez que d'autres y demeurent. Nous y demeurerōs, s'il nous plaist. car elle est nostre: mais quant à vous, dōnez vous garde d'y mettre le pied: ou biē si vous l'y mettez, faites quand & quand vne fosse pour vous ietter dedans. Mais quel droit y auez-vous plus que nous? Du plomb & du fer: Le bras & l'espee. Vous ne sauries auoir autre chose de ces furieuses gēs-ici. Et pourtant ie suis d'auis, que quād il reprendra enuie à nos François d'y aller, qu'ils n'oubliēt pas

pas d'y porter leur droit Canon quand & eux, si bien monté & braqué, qu'il n'y manque rien: & de parler si gros à ces gens, qu'ils leur fassent entendre,

*Que toute ceste terre est cõmune aux vaillans,
Cõme aux poissõs glissans les cãpagnes des eaux,
Et les plaines de l'air sont libres aux oiseaux.*

Mais il y ha encore vn traict notable, que ils gardent pour la bonne bouche, & duquel ils se seruent non tant pour excuser ce massacre, que pour s'en glorifier comme d'un sacrifice fait à Dieu. Ha, disent-ils, s'ils eussent esté gentilshommes & souldars François, de mesme religion que nous, pensez-vous que nous y eussions procedé si rudement. Non non: nous-nous fussions contentez de leur oster le meilleur & le plus beau, selon la coustume de la guerre, & les renvoyer iollemēt en France avec vn beau baston blanc en la main: brief de leur faire cõme ils nous font. Nous auons assez esproué la courtoisie des François, & eux la nostre, à Pauie, à Cerizoles, & en d'autres bons lieux où nous auons eu à demesler ensemble. Nous sauons bien que c'est de faire bonne guerre, & où il la faut faire. Mais de nous amener des Huguenots avec leurs femmes & leurs enfans, pour peupler de la couuce en ce pays que nous auons acquis à la Chrestienté: & qui est-ce qui seroit si fol de l'endurer? Et puis nous auons le mot d'un certain Cardinal, pour de pescher tout cela: aussi bien sa Sainteté vous droit qu'il n'en restat pas la queue d'un ni

en France, ni ailleurs. Ainsi donques tant s'en faut que nous pensions auoir espendu le sang innocent, que nous croyons auoir fait vn œuure sainct & meritoire, d'auoir presté nos mains au bon vouloir de sa sainteté, pour extirper les ennemis capitaux: comme estans Protecteurs de l'Eglise militante, Cheualiers du sainct Esprit, & Ministres de la sainte & sacree Inquisition de Hespagne.

Voila de grandes raisons, & bien pertinentes, ce semble. Mais ie leur demanderoiy volontiers, si ceux qu'ils massacrerent en la Floride n'estoyent pas homme comme eux? Cest mon (diront-ils) ils estoyēt Hōmes, & si y auoit des femmes avec. Adioustez-y encore, Et des petis enfans. Apres ie leur demāderay, Si ces hommes, ces femmes, & ces petis enfans n'estoyent pas Chrestiens? Ils s'arresteront vn peu là auant que de respondre: toutefois ie croy qu'ils ne diront pas que non. Car chacun fait bien que ceux que on appelle Huguenots en France, disent la Patenostre, & qu'ils croyent & confessent le grand & le petit *Credo* tout du long: & qu'ils sont baptisez au nom du Pere du Fils & du sainct Esprit. Or sus, c'est dōc vne chose toute claire que ces gens-la n'estoyent ni Turcs, ni Inifs, ni Payens, mais qu'ils estoyent Chrestiens. Il est vray (ce diront-ils) ils estoyēt voiremēt Chrestiens, mais deuenus Heretiques. Or bien, qu'ainsi soit, ils estoyent donc Hōmes, Chrestiens, & Heretiques.

Quand

Quand ils m'auront accordé tout cela, ie
 les prieray de me dire, S'il y ha quelque Loy
 qui permette de tuer les hommes, auât que
 de les auoir ouis, & auant que d'auoir fait
 leur proces, quelques coupables qu'ils sem-
 blent estre? Item ie leur demanderay, s'il y
 ha quelque Loy qui permette à vn Chrestié
 de massacrer vn Chrestien, mesme de sang
 froid, sans que l'autre l'ait offensé? La doctri-
 ne & la vie de nostre seigneur Iesus Christ
 chante bien tout le contraire. Car commét
 permettroit-il d'assaillir les innocens, puis
 qu'il commande expressément de pardon-
 ner à ceux qui nous offensent, & luy mesme
 ha prié pour ses ennemis mortels? Quand
 tous ces poincts-la seront uidez, ie vien-
 dray au dernier, & leur feray vne question:
 A sauoir mon si vn Chrestien, qu'on pretend
 estre deuenue heretique, doit estre massacré
 sans cognoissance de cause: & où sont les
 Loix ou les Canons qui permettent cela. Il
 est bien certain, que les Ordonnances des
 Empereurs cōmandent que les Heretiques
 soyent punis: mais elles ne dōnent pas licen-
 ce à quelques bouchiers ou à des souldars,
 d'en faire l'exécution, auant que les Iuges
 en ayent cognu. Aussi ne fut-ce iamais cho-
 se pratiquée en Chrestienté pendant qu'el-
 le est demeurée en l'obeissance de Verité,
 (c'est à dire plus de six cens ans durant de-
 puis l'aduenement de nostre seigneur) de
 condamner & punir vn Heretique, auât que
 d'estre examiné par quelques bōs Euesques,

*Cod. lib. 1.
 ti. 5. de H. e
 ret. & Ma
 nich.*

ouy & conuaincu deuant des Iuges competens, fuyuant les Constitutions Imperiales.

Je demande maintenant, si ceux que les Hespagnols ont massacré en la Floride, sous vn faux donner à entendre qu'ils estoient Heretiques, ont iamais esté conuaincus d'heresie, & où, & par qui, & comment? Ha comment, dira quelque Inquisiteur, n'estoient ils pas Lutheriens & Huguenots? Soit. S'en suit-il pour cela qu'ils fussent heretiques? Ce mot d'Huguenot n'est autre chose qu'un sobriquet vulgaire, qui n'emporte, ni erreur en la foy, ni soubson de crime, ni tache de conscience, ni lesion de bonne renommee: mais estre Heretique c'est bien autre chose, & croy que la plus part de ceux qui les condamnent, seroyent bien empeschez de dire que c'est.

Là dessus les Hespagnols & leurs semblables qui ne vuelent pas tant disputer, coupent broche. Et n'est-ce pas assez, disent-ils, que les Papes, les Conciles, & les vniuersitez de Louvain & de Sorbonne ont condamné ceste nouvelle Religion, comme erronee & heretique? qu'en faut-il tant disputer? Il est vray: mais ceux qui l'ont ainsi condamnée, ont failli aux principaux poincts, sans lesquels ils n'en pouuoient bien iuger. Car quand ils sont entrez dans leur Conclau pour decider de ceste matiere, ils y ont admis ceux qui ne s'y deuoient point trouuer: & en ont exclus ceux qui y deuoient estre. Et qui sont ceux qui y deuoient estre? l'Esprit

prit de Dieu, l'innocation de son nom: Bõne conscience. Ceux de partie aduérse, ou pour le moins leurs deputez, pour estre ouis paisiblement en leurs defenses. Ceux-la ni estàs pas, il n'est possible de bien iuger. Car qui est le iuge qui pourra pronocer vne bonne sentence, s'il ne voit que l'vne des parties & condamner l'autre auant que de l'ouir? Il est autant necessaire à vn bon Iuge d'ouir toutes les deux parties, comme d'auoir deux oreilles.

Voila donc ceux qui y deuoyent estre, & qui n'y ont pas esté: parlons maintenant de ceux qui y ont esté, & qui n'y deuoyent pas estre. Il est certain que ceux qui s'assemblent pour conferer de la Religion: voire d'affaires qui concernent simplement la societé des hommes, doyuent estre libres, entant qu'en eux est, de toutes les meschantes affectations qui empeschent de voir la Verité, & encore plus de la confesser: cõme sont Ignorance, Malice, Hypocrisie, Orgueil, Enuie, Auarice, le ventre, desir d'obeir plustost aux hommes qu'à Dieu, & autres telles pestes qui corrompent le iugement des hommes. Tout cela deuoit demeurer dehors: ce pendant toutes ces maudites passions - la, & autres, qui ne valent pas mieux, entrent ordinairement dans les Conclaves de ces Venerables, qui condamnent si legerement ceste Religion, & s'asseient quand & eux. Nest-ce pas bien mal cõmençé à eux d'y admettre ce qui doit estre exclus, & de chasser

dehors ce qui doit auoir la premiere voix en Chapitre? comme si vn lieutenant criminel faisoit venir dâs son parquet dix ou douze brigans, pour conferer & iuger de leur proces; & en refusoit l'entree à ses Assesfeurs & Conseillers, ou aux vesues de ceux qui auroyent eu la gorge copenne.

Voila donc desia vne lourde faute qu'ils font en entrant dans leurs Conclaves: mais ils font bien encore pis quand ils y sont. C'est à faire à vn bon Iuge, de visiter diligemment toutes les pieces d'vn proces, auant qu'en donner la sentence: Mais ceux ci font tout le rebours: ils prononcent la sentence, auant que d'entendre bien la cause dont il est question: ou bien s'il l'entendent, & font semblant d'en visiter quelques pieces, ils oublient la principale. La principale piece du proces, qui est entre le Huguenots & entre ceux qui les appellêt Heretiques, & laquelle seule le peut faire gagner ou perdre, c'est la Parole de Dieu. C'est celle-la, selon laquelle les hommes en deuroyent iuger, ou plustost souscrire au droict Iuge, auquel seul il appartient d'en proprement determiner, & qui ha de claré sa volonte & son Arest en icelle. Mais quâd au lieu de ceste Parole-la, qui deuroit reigler tous nos Iugemês, lon viendra supposer l'Autorité d'vn hôme, la prescription du tēps, la vicillesse de l'erreur & de la coustume, que peut-on attendre de bon de cela?

Aussi ne faut-il pas esperer, que si ces Messieurs ne font rien qui vaille quand ils en-

trent

trent en leurs Conciles, ne quand ils y sont qu'ils facent mieux quand ils en sortét. Car apres qu'ils ont formé leurs Decrets & decisions magistrales, sans ouir partie, sans cognoistre de la cause, il n'est question que de les faire executer avec toute rigueur, & d'y employer mesmes le glaiue temporel sans discretion. De sorte qu'il y ha grand danger, que telles gens ne soyét du nombre de ceux dont parle le Prophete: *Malediction sur les Pasteurs qui destruisent & dissipent le bestail de ma pasture, dit le Seigneur, &c.* *Jer. 23. 1.*

Mais ie ne m'apperçoy pas que sans y penser i'esten ceste matiere plus auant, qu'à l'auenture le suiuet le requiert. Et pourtant ie cōclurray ici, que quand il est question de la cōscience & de la vie des hōmes, il y faut penser plus de trois fois: & ne s'auācer pas de iuger d'vne matiere sans l'entendre, ni de condamner les hōmes sans les ouir: moins desgainer le glaiue, ou le mettre entre les mains de quelques gens furieux, pour en faire des executions, nō seulement indignes de Chrestiens, mais de tous hommes capables de sens & de raison, auāt qu'il apparoiſſe du crime. Et sur tout quand il est question du fait de la Religion: où plustost que d'en venir à ces executions sanguinaires, qui sentent leur Goth & leur Vandel à pleine gorge (comme celle dont il est traitté en ce discours) il vaudroit mieux suyure le conseil du Docteur Gamaliel, & suspendre son iugement pour vn temps: ou l'exemple du bon Roy Louis

BB. iij.

douzième, qui ne voulut proceder par voye d'execution cõtre ceux de Cabrieres & Merindol, auant que de s'estre informé de leur vie & doctrine, cõbien qu'il fust assez importuné par les Euesques & Cardinaux de son tẽps. Et quãd il eut entendu cõme ils se gouuernoyẽt, & cõme ils prioyent Dieu, rãt s'en fallut qu'il les condãnast cõme Heretiques, cõme tout le monde les condãnoit à credit: ains dit qu'il croyoit que lesdits de Cabrieres & Merindol estoient gẽs de bien. Toutefois il n'estoit Lutherien ni Huguenot. Venons maintenant à nostre Histoire.



Par qui la Floride fut premierement descouuerte, & nommee ainsi. Les voyages de Jean Ponce de Leon, de Ferdinand Sotro, & de quelques Moines Hespagnols, en icelle.

CHAP. II.

AVãt que d'entrer au discours du poure voyage que firẽt les François en la Floride, il est bõ de sauoir quel pays c'est. & q fut le premier qui le descouurit. Il faut dõc noter que la Floride est vne coste, ou plustost vne lõgue pointe de terre de ce grãd Cõtinẽt de l'Indie Occidẽtale, du costé qu'il se courbe vers le North: laquelle s'estend comme vne manche, & se iette environ cent lieues en mer deuers Midi: & enha cinquãte de large. Elle est à plus de six cens lieues de la vraye-croix, port de la Nouvelle Hespagne, du costé du Ponẽt, deuers le Mi-

di elle ha l'Isle de Cuba, qui n'en est qu'à vingt cinq lieues: deuers le Leuât elle est enuoisinee des Isles de Bahana & des Lucaies, ou Lucoises, qu'on appelle. La pointe de cel le terre demeure par les vingt cinq de grez au deça de l'equinoctial, tirant vers le Pole Arctique, & se va estendant & eslargissant peu à peu vers le Northuest. Pres de celle pointe ou de ce cap, il y ha force Basses, & force petites Isles, qu'on appelle les Isles des Martyrs, du costé du Leuant.

Quât à celui qui la descouurit le premier, Francisque Lopez de Gomara, Historien Hespagnol, en donne l'honneur à vn Hespagnol, nommé Iean Ponce de Leon: & le fait pour verifier vne maxime qu'il tient pour indubitable, & cependant est fausse. A sa uoir que toutes les Indes ont esté descouuertes par les Hespagnols, excepté ce qui fut troué par Christophle Colomb. Car suyuant ce que i'en ay discouru au premier chapit. c'est bien chose assuree que ce fut vn Pilote Venitien qui la descouurit l'an 1496. ainsi cōme l'atteste vn Gentilhomme Italien, grād Philosophe & Mathematicien, qui l'auoit ouy de sa propre bouche, & y en auoit encore asses de viuants de ceux qui estoÿt allez avec luy en ce voyage, qui l'eussent peu desmentir, s'il eust esté autrement. Voici les propres mots de ce Gentilhomme, qu'il dit à quelques seigneurs de Venise sur le propos des voyages de l'Espicerie.

Ne sauez vous poit, dit-il, à ce propos d'aller

Par qui la Floride fut premierement descouuerte.

Hist. gen. l.ii. c. vi.

Sur discours des voyages de l'Espicerie

„ trouuer l'Indie Orientale par le vent de
 „ Northuest, ce q̄ fit vn de vostre Cité de Ve-
 „ nise, qui est si expert au fait de la nauigation
 „ & de la Cosmographie, qu'il n'ha point pour
 „ le iourd'huy en Hespagne son pareil. Auf-
 „ si sa suffisance l'ha tellement auancé, que le
 „ Roy luy ha donné la superintendance de
 „ tous les Pilotes qui nauigent en l'Indie Oc-
 „ cidentale: de sorte qu'ils ne peuuent y aller,
 „ ni se meller de cest art-la sans sa licence. A
 „ raison dequoy ils l'appellent Le grand Pilot
 „ te. C'est le seigneur Sebastien Gaboto, que
 „ ie fu voir il y ha quelques annees, que i'estoy
 „ à Seuille: & le trouuay personnage fort ac-
 „ cort & de bonne grace. Il me fit la plus grād
 „ careffe du monde, & me monstra plusieurs
 „ singularitez qu'il auoit: & entre autres vne
 „ grande Mappemonde, où estoient marquees
 „ & escrites toutes les nauigations particu-
 „ lieres tāt des Portugais que des Castellains.
 „ Et me conta, que son pere estāt parti de Ve-
 „ nise, s'estoit allé tenir en Angleterre, pour
 „ y faire train de marchandise, & qu'il l'auoit
 „ mené quand & foy iusqu'à Londres, & qu'il
 „ estoit lors encor bien ieune: toute ssois non
 „ pas tant, qu'il n'eust desia estudié aux lettres
 „ humaines, & en la Spere. Au reste que son
 „ dit pere mourut enuiron le temps que les
 „ nouuelles vindrent, que Christophle Co-
 „ lomb auoit descouuert la coste des Indes:
 „ & ne se parloit d'autre chose à la Cour du
 „ Roy Henri le ptiesme qui regnoit lors en An-
 „ gleterre: & disoit-on que c'estoit vne inuen-
 „ tion

tion pluſtoſt diuine que hunmaine d'auoir
 ſeu trouuer le moyen d'aller par le Ponant
 en Leuant. Ce bruit du ſeigneur Colomb
 m'enflâma tellement le cœur, que ie delibe-
 ray de faire auſſi quelque choſe ſignallee, &
 dont il fuſt parlé à iamais. Et ſachant par la
 raiſon du tour de la Sphere, qu'en prenant
 ma route droit vers le Northueſt, i'accour-
 ciroye de beaucoup le chemin pour aller
 aux Indes de Leuât, ie reſolu de le faire en-
 tendre au Roy, & le ſi. Le Roy Henri en fut
 le plus content du monde: & me fit equip-
 per deux Carauelles à ſes deſpens. Ie parti
 d'Angleterre l'an mil quatre cens nonante
 ſix, ſur le commencement de l'eſté, & ſi voi-
 le vers Northueſt, penſant de ne trouuer ter-
 re du monde que ie ne fuſſe à la coſte de Ca-
 tay, & de là baiſſer vers l'Indie. Mais au
 bout de quelques iours de là, ie me trouuay
 bien loin de mon conte, & bien pres d'vne
 terre, qui ſuiuoit la Tramontane. Si vous vi-
 ſtes iamais homme bien faſché, ce fut moy.
 Nonobſtant ie ne laiſſe pas d'aller, & mon-
 ter le lóg de la coſte vers le North, pour voir
 ſi ie trouueroye point quelque Golfe qui
 tournaiſt vers le Northueſt, iuſqu'à ce que ie
 fu à cinquante ſix degrez de noſtre Pole. E-
 ſtant là, ie vi que la coſte s'alloit baiſſant &
 ſe tournant vers l'Eſt: de ſorte que lors ie
 perdi toute eſperâce de trouuer quelque e-
 ſtroit ou paſſage de ce coſté-là: & commen-
 çay à relascher pour recognoiſtre encore la
 coſte deuers l'Equinoctial, en intétion touſ

„ iours d'y trouver quelque ouuerture pour
 „ trauerſer aux Indes. Et la ſuiui ſi longue-
 „ ment, que ie vin iuſqu'à celle terre, qu'on ap-
 „ pelle auiourd'hui la Floride. Ie ne paſſay
 „ point plus auant, parce que nos viures ac-
 „ courſſoyent deſia fort: & m'en retournay
 „ de là en Angleterre.

Ce fut donc ce Gaboto, qui deſcouurit
 le premier la Floride, pour le Roy d'Angle-
 terre: de ſorte que les Anglois y ont plus de
 droit que les Heſpagnols, ſi pour auoir
 droit ſur vn pays il ſuffit de l'auoir veu le
 premier. Au reſte ce voyage-la donna ſi grãd
 bruit à Gaboto, qu'eſtant de retour en An-
 gleterre, & l'ayant trouuee toute pleine de
 troubles & de guerres, il ſe retira en Heſpa-
 gne, là où il fut tres-bien recueilli par les
 Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle,
 qui luy firent eſquiper des vaiſſeaux, & le
 enuoyerent deſcouvrir le long de la coſte
 du Breſil. Il y fut, & cingla iuſqu'à la grande
 riuiere de la Platte, où il entra, & nauiga con-
 tremont ce bras de mer bien l'eſpace de ſix
 cens lieues: penſant que ce fuſt quelque e-
 ſtroit & quelque encouleure de mer, qui le
 menaſt de l'autre coſté, & luy donnaſt paſ-
 ſage pour aller aux Indes Orientales.

Le premier qui y alla apres luy (au moins
 que lon ſache) ce fut vn Iean Põce de Leon.
 Ce Iean Ponce eſtoit Adelantado (c'eſt à di-
 re Gouverneur) de l'Iſle de Borichen, qu'on
 appelle auiourd'hui l'Iſle ſainct Iean-du
 port-riche: qu'il auoit conqueiſe & pacifiée.

& auoit fait emmener prisonnier en Hespagne vn Iean Zeron & Michel Diaz, qui estoient deux officiers du Royen ceste mesme Isle, à cause de leurs concussions & mauuais deportemens. Ces deux firent tant moyenant la faueur de l'Amiral dom Diego Colomb, fils de l'Amiral Christophle, qu'ils furent reintegrez & remis par le Roy en leur office: & si apporterent quand & eux lettres Royaux à l'Amiral, par lesquelles il luy estoit permis de mettre tels Officiers en l'Isle sainct Iean que bon luy sembleroit. Aussi tost que Ieã Póce eut entédu ces nouvelles, il se douta bien qu'il ne faudroit point d'estre osté de là, à la poursuite de ses ennemis. De sorte qu'il delibera de les preuenir, & de aller conquerir quelque nouveau pays. Il equippa deux Carauelles à ses despens, & partant de Borichen l'an 1512. prit la route du North: & au bout de quelques iours descouurit les Isles de Bimini, lesquelles sont au delà de l'Isle de Cuba, tirant vers le North.

Au mesme temps il courut vn bruit par ce pays-la, qu'il y auoit certaine fontaine en l'Isle Boiuque, qui faisoit reieunir les gens: & ie croy que les Indiens auoyent semé ce bruit la pour se moquer des Chrestiens, qui furent bien fols de le croire: & y en eut assez qui prindrent de la peine à chercher ceste belle Fontaine de iouence. Entre autres le Capitaine Iean Póce fut plus de six mois apres, errant & tracassant d'Isle en Isle: & si n'en deuiat pas plus ieune pour cela, hors

*Fontaine
de iouen-
ce.*

mis de sens & entendement. Toutefois en ce voyage-la il descouvrit vne pointe de terre ferme, à laquelle il mit nom, la Floride, à cause qu'il y estoit abordé le propre iour de Pasques flories, qu'on appelle. Mais pour lors il n'y fit autre chose, que saluer & baiser ceste terre: & s'en retourna en son Ile de saint Iean, en intention d'y dresser vn equipage pour conquerir la Floride, où il esperoit trouver de grans biens, & d'y fonder quelque estat florissant: mais il se trompa.

Il auoit desia beaucoup despédu à equipper vne flotte à ses despens: toutefois il se resolut de poursuiure, & faire voile en Hespagne pour demander la cōqueste & le gouvernement de ce pays tout neuf. Quand il y fut, il fit vne partie de ce qu'il voulut. Il presenta au Roy Catholique vn Discours de ce qu'il auoit descouvert: il obtint de luy le titre d'Adelantado de Bimini & la conqueste de la Floride, en cōsideration des bōs seruices qu'il auoit faits, & moyennant la faueur de son maistre le grand Commandeur de Caltraua Pierre Nuguez de Guzman, gouverneur de l'Infant dom Fernand, qui fut depuis Roy des Romains. Mais l'issue ne fut pas telle que les cōmencemēs, & commença son malheur auant que iamais il fust arriue en la Floride. Car lors qu'il estoit encore en Hespagne, il venoit tous les iours nouvelles en Cour, cōme les Caribes ou Canibales (qui habitent les Isles de Marigalanté, de Guadalupé, la Desiata, la Domenica, Matitino, Todos-los

Todos-los Sãtos, l'Antiqua, la Barbata, l'Anegada, l'Aguglia, Sombrero, San-Christoval, la Gratiola, & autres qui sont en ce quartier-la) brauoyent tous ceux qui s'approchoient de leur riuage, & leur tiroient vne infinité de fleches. Iean Ponce estoit lors à la poursuite de son Estat d'Adelantado, & luy eschappa de dire que s'il plaisoit au Roy de luy faire equipper & armer quelques vasseaux, il esperoit en bref de deffaire tous les Sauvages, & d'en nettoyer le pays. Le Roy le prit au mot, & luy fit dōner deux Caruelles fournies de gens & de munitiōs, & luy commanda d'aller contre les Caribes auãt que de se retirer en son gouuernemēt. Il s'y en alla l'an mil cinq cēs quinze, & la premiere terre où il aborda, ce fut l'Isle de Guadalupé. Aussi tost que les Sauvages descouurirent de loin ces nauires d'Hespagne, ils se vont tapir dans vn bois assez pres du riuage avec leurs arcs bien entoisez: en attendant les Hespagnols de pied coy. Et ne se monstrerent point, iusqu'à ce qu'ils virent, que le Capitaine eut mis pied à terre avec quelques compagnons. Car Iean Ponce, estant venu mouiller l'ancre à la rade d'vne riuere, fit entrer vne barque par l'emboucheure, pour aller prendre de l'eau douce, & fit descendre quelques femmes au bord de la riuere, pour y lauer le linge sale des nauires. Luy-mesme estoit en la compagnie, & ne se doutoit point de ceste embuscade. Cependant voici ces archers sauuages qui sortent

de leurs cachettes, quand ils apperceurent que les Hespagnols estoient assez loin du riage, & les enuoloppent par deuant & par derriere. Les pources lauandieres furent atrapees les premieres, & y demurerent aussi la plus part de ceux qui leur faisoient escorte. Le Capitaine mesme eut vn coup de fleche, & n'eut plus grand haste que de regagner la barque luy deuxiesme. Ceux des Carauelles qui estoient demeurees à la rade, virerent puis apres come ces Sauuages rostissoient sur le *Barbarois* (ils appellent ainsi leurs grilles) les femmes, & les cōpagnons, qu'ils auoyent lardez, & en faisoient de belles carbonades.

Le Capitaine Iean Ponce ayant rencontré si mal pour le commencement, vid bien qu'il y auoit bien à dire entre se vanter d'une chose entre les verres & les treteaux, & la mettre en execution. Toutefois si ne fallut-il pas ietter le manche apres la coignée. Quant à luy, il prit la route de saint Iean avec l'une des Carauelles. L'autre s'en retourna en Hespagne, porter les nouvelles comme les Sauuages estoient aussi prests de manger des Hespagnols que iamais, si on vouloit leur en enuoier. Cependant le Capitaine Iean Ponce amasse soudars, dresse vn equipage à S. Iean, fait de grās despēs pour aller prendre possession de son nouueau gouuernement, & vèd la peau, come on dit, auant qu'il eust pris l'Ours. Mais à grand peine eut-il pris terre à la Floride que voici venir vne grosse troupe de Sauuages mal auisez, les-

quels au lieu de caresser monsieur le gou- *Ican pou-*
 verneur (cōme ils deuoyent) le receurent à *ce est tue*
 grans coups de fiesche, & le tuèrent avec la *en la Flo-*
 plus part de ceux qu'il y auoit menez. Il est *ride.*
 vray qu'il n'en mourut pas sur le champ: car
 il eut encor le loisir de se faire porter en l'Is-
 le de Cuba, là où il deceda. De sorte qu'il ne
 peut prendre possession de la Floride ni en
 sa vieni en sa mort. Voila cōme la Floride
 fut dez-lors remarquee & estrenee du sang
 des Hespagnols, & nommeemēt du premier
 Hespagnol qui l'auoit descouuerte, & luy a-
 uoit donnē ce nom-la.

Depuis les Hespagnols furēt long temps,
 qu'ils n'y osèrent aller, pour le mauuais
 bruit qui en couroit, & pource qu'il n'y a-
 uoit à gaigner que des coups. Toutefois en
 fin il y eut vn Ferdinand de Sotto, qui auoit
 estē vn des Capitaine de François Pizarre à
 la conqueste du Perou, & auoit bien fait ses
 besongnes à la prise du Roy Attabaliba. Ce-
 stui-ci pensant que la Floride fust de mesme
 le Perou, en demanda la conqueste à l'Empe-
 reur, & l'obtint. Il s'y en alla enuiron l'an mil
 cinq cens trente quatre, avec vne flotte de
 cinq cens Hespagnols, bien en ordre: mais
 n'ayant autre chose en sa teste que des mi-
 nes d'or, il s'amusa à en chercher çà & là, sans
 se soucier de bastir & peupler quelque ville
 sur la coste de la mer. Et voyāt qu'il ne trou-
 uoit pas ce qu'il cherchoit, il se mit à tour-
 mēter & gêner les petits Seigneurs de ce
 pays-la, quand il en pouuoit prendre, pour

leur faire confesser où ils sauoyent de l'or. Finalement apres s'estre donné prou peine à luy & aux autres, il monrut là au bout de cinq ans, & presque tous ceux qu'il y auoit menez.

1925
 Apres la mort de Ferdinand de Sotto, la Cour estant à Valledolid, l'an mil cinq cens quarâte quatre, quelques gentilshômes demanderent congé d'y aller pour la conquerir. Entre autres vn Iulié de Samano & Pierre d'Ahumada. Mais ne l'Empereur qui estoit lors en Alemagne, ne son fils le Prince d'Espagne dom Philippe, ne la voulurent donner à personne: parce que le Conseil des Indes n'en estoit pas d'auis, & trouuoit meilleur que l'on y enuoyast quelques Religieux pour prescher ces Sauvages, que des Capitaines & des soudars pour les faire deuenir Chrestiens à coups de halebarde.

Com. liu.
 2. chap. 45.
 de l'Hist.
 gener.

Aussi fut ce enuiron ce temps-la qu'il y eut des Moines qui reuindrent des Indes & presche yent par toute l'Espagne, que l'on auoit grand tort de mastiner ainsi les Indiens, de les prendre esclaves, d'enuoyer des soudars aux Indes, qui pilloyent, tuoyent, rauageoyent tout, comme en pays de conqueste. Aux lieu que ces poures Barbares pourroyét venir à la cognoissance de Dieu, qui les prescheroit en leur langue. Cela fut cause, qu'on enuoya des Prescheurs à la Floride & ailleurs: Il y eust vn frere Loys Cancel de Baluastre, qui s'offrit de passer en la Floride, avec quatre autres Iacopins, qui de uoyent

uoient conuertir tout ce pays-la ausi tost
 qu'ils y seroyent arriuez. Ils partirent d'Espa-
 gne l'an mil cinq cens quarante neuf, &
 arriuez qu'ils furent là: frere Louis met pied
 à terre avec ses quatre compagnons. Et au
 lieu que les Capitaines de marine & les gou-
 uerneurs Hespagnols auoyent accoustumé
 de saluer ces pays-la à coups d'artillerie
 pour effroyer les Sauvages, ceux-ci s'appro-
 cherent tout bellement du riuage sans son-
 ner mot, n'ayans autres armes que de belles
 croix rouges en la main. Les Sauvages ne
 faillent point de se trouuer là de bonne
 heure & en bonne troupe: mais ce n'estoit
 pas pour ouir le sermon. De sorte que quād
 frere Louis commença à les prescher, ils ne
 le daignerent escouter: ains sifflans & hur-
 lans à leur mode, chargerent dessus à grans
 coups d'espee de bois & de massue, dont ils
 frappoyent comme des sourds. Brief ils ex-
 ploiterent si bien, que de cinq Moines que
 ils estoient, ils en assommerent les trois, &
 autant de mariniers. Les autres deux laco-
 pins gagnerent au pied, & se sauuerent dās
 leur nauire, aimans mieux (comme lon dit)
 se garder encor pour Confesseurs, que d'e-
 stre Martyrs de si bonne heure.

Il y eut depuis vn ieune homme (qui au-
 uoit esté autrefois laquay de feu Ferdinand
 de Sotto, & auoit tousiours demeuré là de-
 puis la mort de son maistre) lequel se sauua
 dans le nauire Hespagnol, & leur conta com-
 me les Sauvages auoyent escorché ces po-

ures Moines qu'ils auoyent tuez, & en auoyent pendu la peau & le cuir de la teste avec la couronne & tout, dans leur tēple. Les autres qui n'estoyēt pas marris d'estre encor dans leur peau, furent plus aises d'ouir les nouvelles que d'en faire l'expēiēce: & quād ils furent de retour, ils dirēt fort bien pour leur descharge au General de leur ordre, que ces Sauvages de la Floride estoyent pires qu'Heretiques, parce qu'ils ne faisoiyēt poīt de conscience de manger de la chair en Karesme, voire de la chair d'vn Religieux. Item qu'ils estoyent trop lourds pour apprendre l'Hespagnol, & trop rudes pour enseigner leur langage. Outre cela que c'estoyent gens de si peu de civilité, qu'ils ne portoyēt non plus de respect à vn Moine qu'à vne bestesauuage: & de fort mauuaise grace, parce qu'ils frappoyent deuant que parler. Et qu'au reste ils estimoyent que les peaux y fussent fort cheres, sur tout les peaux de Moine, parce que tout le monde estoit couru sur eux pour en auoir, & qu'ils auoyent eu prou d'affaire à sauuer les leurs. Au reste qu'ils n'auoyent gueres veu gens qui pratiquassent plus volontiers le commun proverbe, ne qui fissent plus large couroye du cuir d'autrui, que ceux-la. Quāt au pays, que ils n'y estoyent pas entrez trop auāt: mais au demeurant de ce qu'il en auoyent veu, qu'ils ne l'auoyent pas trouuē si bon ne si fertile, comme lon disoit, parce qu'il ni croissoit que des coups. Tontesfois qui auroit enuie d'estre

d'estre biẽ tost Martyr, & despoiller sa mauuaise peau pour entrer en gloire, qu'il ne falloit qu'aller là.

Depuis ce temps-la les Hespagnols n'y frequenterent pas fort, tant à l'occasion de cela, comme aussi pource que ce pays-la n'auoit pas le bruit d'estre fort riche en mines d'or, ou autres singularitez qui valussent la peine d'y aller.



¶ *Raison du nom de la Floride. Quelques voyages des François en icelle.*

CHAP. III.

Vant à nos François, il y ha plus de soixante & douze ans qu'ils ont descouuert la coste des Molües, qu'on appelle communement *Bacraiaos*, (à cause que ceux du pays appellent ainsi ce poisson-la) laquelle est enuiron à la hauteur de France. Elle fut premieremẽt descouuerte enuiron l'an 1504. par les Normans & les Bretons, qui y vont pescher tous les ans : à raison de quoy le Cap, où la Terre neuue commence à se tourner du North à l'Ouest (qui est enuiron à 800. lieues de Diepe) s'appelle le Cap des Bretons. Quant à la coste qui est depuis le Cap des Bretons iusques à la Floride, laquelle dure enuiron 700. lieues) elle fut descouuerte l'an 1524. par vn grand Pilote Florẽtin nõmé Jean de Verrazano, qui y fut diuers voyages au nom du grand Roy François & de madame la Regẽte. C'estoit vn

homme fort expert au fait de la Navigation, & auoit delibere, moyennant la faueur & liberalité du Roy François, de descourir toute ceste partie de ce Continent des Indes iusques sous le Pole, non seulement en suyuant le long de la coste, mais mesmes en penetrant le plus auant qu'il luy seroit possible au dedans des terres. Et quand & quãd de persuader au Roy, d'enuoyer là des gens pour habiter en quelques endroits de la coste, où l'air est aussi temperé, & le terroir aussi fertile qu'on sauroit desirer: avec fort belles riuieres & fort beaux ports de mer: si grãs & si capables qu'il n'y ha flotte de nauires qui ne peust renger aisement dedãs. Mais ce gẽril Capitaine de Marine, au dernier voyage qu'il fit, ainsi comme il pensoit mettre pied à terre avec quelques compagnons du nauire, il fut tué & mangé par les Sauvages.

André Theuet, en dit bien dauantage. Il est vray que ie ne m'en suis point encore serui, à cause des grandes vanitez & niaiseries, que lon trouue en cest Auteur-la, & mesme ment vne lourde ignorance en l'Histoire & en la Cosmographie avec, dont il fait profession. Car sans aller rechercher curieusement pour le present toutes les fautes qui sont dans sa Cosmographie Vniuerselle, ie me cõtenteray d'en remarquer ici quelques vnes qui seruent à ce propos. Au premier ch. du vingttroisiesme liure de sa Cosmographie où il descriit la Floride, il conte entre les prouinces de la Floride, les pays de Pami-

ro, des Auanares, des Aibardaos, Apalachen, Anté, Xamo, & cependant c'est bien chose asseuree suyuant toutes les Cartes marines, & le raport de ceux qui y ont voyagé à meilleures enseignes que Theuet, que Pamiro est à plus de cinq cens lieues de la Floride. Au quatorzième chapitre du vingtdeuxième liure il conte Vicaragua & Iuraton entre les prouinces du Peru, qui est vne asnerie toute manifeste. Il y en a bien d'autres, que ie remarqueray à loisir quelque iour, Dieu aidant.

Quant à l'Histoire il ne fait que le cerf de mentir & en ce qu'il ha veu & en ce qu'il ha ouy dire, côme quand il escrit au vingt troisième liure de sa Cosmographie chapitre sezième, Que François Pizarre perdit ses nauires chargees du butin des Rois & Seigneurs Mexiquain, lors qu'il prenoit la fuite pour euiter la fureur du seigneur de Mendoza, & autres seigneurs Hespagnols enuoyez de l'Empereur Charles le quint, pour ouir les plaintes, & faire iustice dudit Pizarre & autres de sa suite. Ce qui fut executé avec le temps. Car estant auerti des complots & entreprises d'auoir voulu s'impatriiser, sans recognoistre ne Roy ne roc, fut condamné d'auoir la teste trenchee: ce qui fut fait. Voila les propres termes de ce passage-la, où il y ha autant de fautes & de men songes que de mots. Car premieremēt quād il dit que Pizarre s'enfuiot du pays de Mexico, cela est faux. Chacun fait que Pizarre

n'alla point conquerir en Mexico, mais au Royaume du Peru, qui en est à plus de douze cens lieues. Apres quand il dit que Mendoze fut enuoyé pour iusticier Pizarre, cela est faux aussi. Car dom Antoine de Mendoze fut enuoye en Mexico en titre de Vice-roy, du temps du Cortez. Il est vray qu'il fut bien enuoie depuis pour gouverner le Peru: mais ce fut plus de dix ans apres la mort de François Pizarre, & lors qu'il n'y auoit pas vn des Pizarres qui portast les armes au Peru. Ité quand il dit, que François Pizarre fut condamné à auoir la teste trenchee, il montre bien qu'il n'ha iamais mis le nez dans les Histoires d'Espagne, ou qu'il veut demen-
 titir tout le monde. Car les petits en-
 fans sauent que François Pizarre fut tué à Lima en sa maison par le moyen de quel-
 ques coniuerez qui tenoient le parti d'Al-
 magro: & que depuis Gonzalle Pizarre son frere fut executé par le commandement du President Pierre de la Gasca cōme lon peut voir au troisieme liure de la presente Histo-
 re. Voila l'ignorance impudente de The-
 uet: qui eust mieux fait d'apprendre des au-
 tres, & confesser ingenuement de qui il tient ce qu'il dit, que de mentir si euident-
 ment en Moine effronté, & cependant fai-
 re accroire qu'il ha esté par tout, & qu'il n'ha point voulu glenner sur les moissons d'autrui.

Toutefois quoy qu'il soit tel, si est-ce que ie reciteray ici simplement ce qu'il dit
 de

*glonner les
 Pizarres*

de la Floride, & luy feray plus d'honneur qu'il n'ha fait aux autres. En premier lieu ie approuue ce qu'il dit de l'etymologie du nom de la Floride: A fauoir qu'elle ne fut pas seulement nommee ainsi à cause que le Capitaine Iean Ponce y arriua le iour de Pasques flories: mais que l'apparence & face de ceste terre-la fut la principale cause que ce nom-la luy fut donné. Car toute la terre voisine de ces pays-la, dit-il, est tellement chargée d'herbes & de fleurs, & la mer semblablement, que quelque profonde que elle soit si diroit-on que c'est vn pré le plus beau & verdoyant que lon voye ici durant le Prim-tems: & l'ayâns veue estre telle tant les nostres qu'autres del'Europe, l'appellent Floride, approchans plus du nom Latin que de celui qui est familier à chacune nation. Au lieu que parauant elle s'appelloit *Iaquaza* par les habitans & Sauvages du pays, &c.

Après venant à parler des François qui la descouurirent du temps du Roy François premier, & long temps auparauât: & commencerent dès-lors à adoucir le Sauvage & l'attirer à leur alliance: voici ce qu'il adiouste: Mesmes Iean Verazze Florentin (c'est ce Verrazzano duquel i'ay parlé n'agueres) le dixseptiesme de Mars, l'an 1524. partit de Dieppe par le commandement du Roy François: lequel costoya toute la Floride iusques au trentequatriesme degré de hauteur, & trois cens de largeur, & illustra toute ceste

„ coste, & y mit quelque nombre de peuple
 „ pour la cultiuier, lesquels à la fin furent oc-
 „ cis & massacrez par ce peuple barbare. Lors
 „ l'Hespagnol ni le Portugais n'y auoyent fait
 „ attainte. Et vn peu plus bas.

„ Pour retourner à nostre pointe de la Flo-
 „ ride le peuple y est tout tel qu'au plat pays,
 „ sauf qu'il n'est du tout si cruel, & à tout le
 „ moins plus sot & plus simple. Ils sont de cou-
 „ leur oliuaistre, de grande corporance & bien
 „ proportionnez, & vestus en tout temps de
 „ peaux de bestes, tant hommes que femmes.
 „ La plus part desquels sont peints par le
 „ corps, par les bras & par les cuisses, de fort
 „ beaux compartiments qui ne se peuuent ia-
 „ mais oster, à cause qu'ils sont picquez dans
 „ la chair. Ils sont grans dissimulateurs & trai-
 „ stres, vaillans neantmoins de leurs person-
 „ nes, & qui combattent fort bien. Ils n'ont
 „ autres armes que l'arc & les flesches, la cor-
 „ de desquels ils font de boyau & cuir de Cerf:
 „ aussi bien accoustrees & d'aussi differentes
 „ couleurs que lon sauroit faire en France: &
 „ ferrent leurs flesches de dents de poisson, &
 „ de pierres, qu'ils accoustrent fort propre-
 „ ment. Ils font exercer les ieunes hommes à
 „ bien courir & tirer de l'arc, & mettent vn
 „ prix entre eux, lequel est donné à celui qui
 „ ha l'halaine plus longue. Ils prennent aussi
 „ grand plaisir à la chasse & à la pescherie.
 „ Les Rois du pays se font fort la guerre
 „ les vns aux autres, laquelle ne se mene que
 „ par surprinses: & tuent tous les hommes
 qu'ils

qu'ils peuuent prendre, puis apres leur arra-
 chent la teste pour auoir leur chevelure,
 laquelle ils emportent pour en faire vn
 triomphe en leurs maisons. Toutefois ils
 sauuent les femmes & les enfans, qu'ils nou-
 rissent & tiennent tousiours avec eux. Estans
 de retour de la guerre, ils font assembler
 tous leurs suiets, & de grad ioye qu'ils ont,
 ils sont trois iours & trois nuits à chanter,
 à danser & à faire bonne chere. Mesmes ils
 font danser les plus anciennes femmes du
 pays, tenans les chevelures de leurs ennemis
 en la main: & en dansant chantent louanges
 au Soleil, luy attribuans l'honneur de la vi-
 ctoire. Aussi n'ont-ils cognoissance de Dieu,
 ni de religion aucune, sinon de ce qui leur
 apparoit, comme le Soleil & la Lune.

*Religion
 de ceux de
 la Floride*

Ils ont des Prestres qu'ils nomment *Iav-*
uars, ausquels ils adioustent du tout foy, par
 ce qu'ils sont grans Magiciens, Deuins &
 inuocateurs de Diabes, & lesquels leur ser-
 uent de Medecins & de Chirurgiens, d'au-
 tant qu'ils portent tousiours avec eux vn
 sac plein d'herbes, & de drogues pour mede-
 ciner les malades. Ils sont fort suiets aux fem-
 mes & aux filles, qu'ils appellent filles du So-
 leil: & la plus part d'eux sont Sodomites. Il
 est permis aux Rois d'auoir deux ou trois
 femmes: toutefois il n'y ha que la premiere
 honoree & recongne pour Roync: les en-
 fans de laquelle heritent seuls du bien, & au-
 torité du pere. Les femmes font tout le mes-
 nage, avec lesquelles ils n'habitent point de

*Mariages
 des Flori-
 dains.*

« puis qu'elles sont grosses, ni ne mangent de
 » aucune viande qu'elles ayent touché, pen-
 » dant qu'elles ont leurs fleurs.
 » Quand ils vont à la guerre, leur Roy, que
 » ils nomment *Paracoussi*, autre *Paraousti*,
 » marche le premier avec vn baston en vne
 » main, & son arc en l'autre, avec son carquois
 » garni de fleches, & est suiui de ses gens, aussi
 » garnis de leurs arcs & fleches: lequel au pa-
 » raut que partir s'assied en vne Frescade,
 » enuironé des Roys qui luy tiennent compa-
 » gnie en ceste expedition. Ce faict, iettant la
 » veue au Ciel se met à discourir de plusieurs
 » choses, & animer les suiets à bien & vaillam-
 » mēt combattre, leur mettant deuant les yeux
 » l'honneur qu'ils acqueront, si vne fois ils
 » rapportent la victoire de leur ennemi: & au-
 » cōtraire la hōte que ce leur sera, s'ils sont des-
 » faits: & menaçāt avec vn regard furi eux que
 » il iette la part que sont les ennemis, donne à
 » cognoistre à ses suiets l'enuie qu'il ha de les
 » suppediter, & faisant tels discours iette sou-
 » uent la veue en haut, requerant le Soleil de
 » luy donner victoire de sesdits aduersaires.
 » Ce qu'ayant fait l'espace de demie-heu-
 » re, il verse avec la main vne portion de l'eau
 » qui luy est apportee dans vn vaisseau, sur
 » les testes des *Paracoussis* qui l'enuironnent:
 » & le reste il le iette comme par furie & par
 » despit dans vn feu, qui est là preparé tout
 » expres. Ce faisant il s'escrie par trois fois,
 » nommāt le nom de son ennemi: ce que font
 » aussi apres tous ceux qui le suyent. Ceste
 » ceremonie

ceremonie, à ce que i'en ay peu entendre, “
 ne signifie autre chose, sinon qu'il supplie “
 le Soleil, luy ottroyer victoire heroique, “
 qu'il puisse espendre le sang de ses ennemis “
 comme il ha respandu ceste eau à son plai- “
 fir: dauantage que les *Paracouffis*, arrousez “
 de partie de ceste eau, puissent retourner “
 avec les bestes de leurs ennemis: qui est “
 le seul & souuerain triomphe de leurs vi- “
 ctaires. “

Que s'il est question de combattre ils “
 font de grands cris & de grandes exclama- “
 tions, & n'oseroit le Roy bouger, que la ba- “
 taille ne soit finie: Cars'il estoit si fol que “
 de s'enfuir, voyant les siens les plus foibles, “
 ce seroit fait de luy, & ne faudroyent de le “
 massacrer. Si d'adventure ils obtiennent la “
 victoire, ils prennent les testes de leurs en- “
 nemis morts & leur couppent tout le tour “
 de leurs cheueux avec vne partie du test: & “
 ce fait seretirent rendant graces au So- “
 leil, & chantant ses merueilles. Dauanta- “
 ge ils enuoyent deuant vn Messager en leurs “
 maisons annoncer la victoire à ceux qui “
 sont demeurez pour la garde d'icelles, les- “
 quels incontinent se prennent à plourer: “
 mais la nuit venue, ils ne cessent de danser “
 & faire mille esbatemens en l'honneur de la “
 feste. “

Le *Paracouffi* estant arriué en sa maison, “
 fait planter deuant sa porte, tous les cheueux “
 de ses ennemis, & les fait enuirõner de bran- “
 ches de Laurier: & lors commencent les “

25 pleurs & gemiffemens, lefquels, la nuit ve-
 26 nue, font conuertis en dances & plaifirs. Les
 27 maritimes fe contentent d'occir leurs enner-
 28 mis fans les manger: là où ceux qui font bien
 29 auant en terre ferme les mangent apres les
 30 auoir facrifiez à leurs Idoles, eftâs idolatres.
 31 Là où les voifins de la mer non pas tous en
 32 general, adorent le Soleil, fans luy dresser
 33 aucun Autel & fans luy faire facrifice.

34 Ils font de grande corpulence, & vivent
 35 vn long temps, & y en ha tel qui fe trouuera
 36 auoir cent cinquante ans pour le moins. Et
 37 de ce me fera tefmoin le Capitaine Laudu-
 38 niere, lequell'an mil cinq cens foixante qua-
 39 tre par le commandement du Roy Charles
 40 dernier decedé fit le voyage de la Floride
 41 pour la derniere fois, où il fit baltir le fort de
 42 Caroline, fur la riuiera de May, en l'honneur
 43 dudit Roy. Eftant donques en ce pays, &
 44 defcourât les terres circonuoifines de fon
 45 fort, arriua pres d'vne montagne de moyen-
 46 ne hauteur: le long de laquelle il mit pied
 47 à terre, & s'eftant quelque peu reposé, che-
 48 mina avec aucuns de fa troupe quelque ef-
 49 pace de temps par les bois, & tant qu'ils ar-
 50 riuèrent à vne lonchee marefcageufe. Là où
 51 se trouuans recreus du chemin, ils se mirent
 52 à l'ombrage d'vn grand Laurier, pour se ra-
 53 freschir vn peu, & refoudre quelque point
 54 d'entreprife.

55 Alors ils defcourirent cinq barbares de
 56 ce pays-la, demi cachez dans les bois, qui ne
 57 se monftroyent point trop affeurez de nos
 François,

Cheuet de l'ort
 quel uiner
 1500006

1964

Fort de la
Caroline.

Frâçois, lesquels les saluerēt en leur lāgage ^{ce}
 difans, *Antipola Bonnasou*: à fin qu'oyans tel ^{ce}
 lāgage ils approchassent plus seurement, ce ^{ce}
 qu'ils firēt aussi tost. Mais d'autant q'lon se ^{ce}
 apperçeut, que les quatre derniers portoyēt ^{ce}
 le derriere de la peau, dont le premier estoit ^{ce}
 reueſtu: ils se douterent qu'il estoit quelque ^{ce}
 chose plus que les autres: ioint qu'ils le nom ^{ce}
 moyent *Paraouſti*. Parquoy quelques vns de ^{ce}
 la compagnie luy allerent au deuat, lesquels ^{ce}
 en le careſſant luy monſtrèrent leur Capitai ^{ce}
 ne: auquel ils auoyent fait vne freſcade de ^{ce}
 Lauriers & de Palmiers à la mode du pays, ^{ce}
 à fin que par tels ſignes ils cognuſſent que ^{ce}
 les Frâçois auoyent autreſſois hanté avec ^{ce}
 de leurs ſemblables. ^{ce}

*Candarā
 res de la
 Floride.*

Ce *Paraouſti* eſtant approché dudit Ca- ^{ce}
 pitaine, luy commença vne aſſez longue ha- ^{ce}
 rengue, qui ne tendoit à autre fin, ſi non que ^{ce}
 il ſupplioit les Frâçois affectueuſement de ^{ce}
 aller voir ſa demeure & ſes parens. Ce que ^{ce}
 luy eſtant accordé par leſdits Frâçois, il ^{ce}
 dōna audit capit. Landuniere pour gage de ^{ce}
 plus grande amitiē la peau meſme dont il e- ^{ce}
 ſtoit veſtu: & ce fait, le prit par la main, s'a- ^{ce}
 cheminant droit aux mareſcages, au trauers ^{ce}
 deſquels le *Paraouſti* & ledit Capitaine avec ^{ce}
 quelques Frâçois furēt portez ſur les espa- ^{ce}
 les de ces Sauuages: & les autres qui ne peu- ^{ce}
 rent paſſer, à cauſe des fanges & des boues, ^{ce}
 allerent par dedans les bois, & ſuyirent vn ^{ce}
 petit ſentir eſtroit, qui les guida iuſqu'à ce ^{ce}
 qu'ils fuſſent rēdus à la demeure du *Paraou-* ^{ce}

22 *sti.* De laquelle fortirēt cinquāte de ces Sau-
 23 uages pour plus honorablement receuoir
 24 les François & les festoyer à leur mode. Suy-
 25 uāt laquelle ils presenterēt d'entree vn grad
 26 vase de terre, d'vne assez estrange façon, plein
 27 d'eau de fontaine claire & fort excellente.
 28 De laquelle ils presenterent à vn chacun,
 29 suyuant en ce faisant vn certain ordre & re-
 30 uerence, qu'ils portoyent aux vns & aux au-
 31 tres, ausquels ils presentoyent à boire. La
 32 soif estant estanchee & les François refres-
 33 chis, le *Paraousti* les conduit au logis de son
 34 pere, l'vn des plus anciens personages qui
 35 fust viuant en terre. Les François respectāt
 36 sa vieillesse, commencerent à le gratifier par
 37 l'appellation de ce terme, Ami, Ami : Dont
 38 le viellard se monstra fort ioyeux. Puis l'in-
 39 terroguerent sur le cours de son aage. A
 40 quoy il fit response, se monstrant estre la
 41 premiere souche viuante, de laquelle il e-
 42 stoit sorti cinq generations: leur monstrant
 43 vn autre viellard assis vis à vis de luy, le-
 44 quel l'outrepassoit de beaucoup en vieilles-
 45 se. Aussi estoit il son pere, & qui ressembloit
 46 mieux vne escorce de bois, qu'vn homme vi-
 47 uant. Car il auoit les nerfs, les veines, les ar-
 48 teres, les os, & les autres parties du corps si
 49 apparoissantes au dessous de la peau, qu'ai-
 50 sement on les eust nombrees, & discernées
 51 les vnes des autres. Aussi la vieillesse y estoit
 52 si grande, que le bon homme auoit perdu la
 53 veue, & ne pouuoit, qu'à grandissime peine,
 54 proferer vn seul mot.

Le sieur de Laudunier ayât veu vne chose si estrange s'approcha pres du ieune vieillard, le priant vouloir respōdre à ce qu'il luy auoit demandé touchant son aage. Lors ce vieillard appella vne troupe de Sauuages: puis frappât deux fois sur sa cuisse, & mettât la main sur deux d'iceux, luy fit entēdre par signes que ces deux estoient ses enfans. Puis frappât sur leurs cuisses, luy en firent cognoistre d'autres moins vieux que ces deux premiers: ce qu'il continua en la mesme maniere, iusqu'à la cinquiesme generation. Or cōbien que ce vieillard eust son pere encore plus vieil que luy, si est-ce que, selon leur port naturel, ils paroissent pouuoire viure trente ou quarāte ans: & si le moins vieil des deux auoit pour le moins deux cēs cinquante ans.

Voila ce que m'en ha discouru ledit capitaine Laudunier, lequel par sa diligence ha descouuert beaucoup de pays, en ceste coste de la Floride, & autres singularitez, que i'omets pour euiter prolixité. Ils cōfessent l'ame estre immortelle, & qu'il y ha vn lieu deputé pour les meschans: lequel ils disent estre vne terre fort froide, à cause que la plus grande incommodité qu'ils souffrent, c'est la froidure: disans au reste que les pechez des hommes sont punis en l'autre vie. D'auantage ils croyent encore qu'il y ha vn nombre infini d'hommes au ciel, & autāt sous la terre & ont mille petites folies en leur creance, ausquelles ils adioustent autāt

*Langue de 1550
1550-250*

*Sauuages
ayēt deux
cēs ans.*

*Créances
Sauuages
de la Flo-
ride.*

de foy que les Turcs & les Perſes à Mahomet.

Le pays le plus proche de la mer eſt le plus fertile, à cauſe que les habitans ayans eſté amasſez de diuerſes nations, ont appris à ſemer du millet, qu'ils appellent *Tappolla*, & vne racine reſſemblant au *Maiz* du *Perou*: & ont auſſi d'vne herbe, qu'ils appellent *Caffina*, qui eſt comme vne laitue, de laquelle ils font leur bruuage, & le boyent tout chaud, apres que l'herbe ha bouilli dás l'eau, diſans que cela fait grand bien à leur eſtomac, & qu'il ha telle vertu, que l'ayant beu ils deuiennent tous en ſueur, laquelle paſſee, oſte la faim & la ſoiſ pour vingt quatre heures. Ils ſement leur Mil deux fois l'année, c'eſt à ſauoir en Mars & en Iuin, lequel eſt trois mois dans terre iuſqu'à ce qu'il ſoit preſt à recueillir: & les ſix autres mois, ils laiſſent repoſer la terre, laquelle ils ne ſument point. Ains quand ils la vueulét enſemencer, ils mettent le feu dedans les herbes & les font bruſler. Ce fait ils la labourent d'vn instrument de bois fait comme vne large houe, avec laquelle les vigneronſ labourent les vignes en France.

Quand il faut enſemencer les terres, le Roy fait aſſembler tous les iours ſes ſuiets pour ſe trouuer au labour: durant lequel il leur fait faire force bruuages: & les moisſons eſtans faites & recueillies, & leur gros Mil, eſt tout porté en la maiſon publique: là où il eſt diſtribué à chacun ſelon ſa qualité, & autant

autant qu'il en peut falloir pour six mois. " D'autant que l'hyuer ils se retirent trois ou " quatre mois durant, dedans les bois, là où " ils font de petites maisons de Palmier, pour " s'y retirer, & vivent durant ledit temps, de " gland, de poisson qu'ils peschent, d'huyfres, " de cerfs, polles d'Indes, & autres animaux " qu'ils prennent. Entre autres de la chair de " crocodile, qui est belle & blanche, & de la " quelle j'eusse souuentefois mangé, n'eust e- " sté qu'elle sent trop le musc. Ils mangent tou- " tes leurs viandes rosties sur les charbons, & " bouraues (quasi cuites à la fumee) ne rete- " nant plus la premiere ferocité & rudesse de " leurs predecesseurs, lesquels mangeoyent la " chair crue, & succeoyent le sang, de leurs en- " nemis.

Item vn peu plus bas.

Quand aux Sauuages de là la Floride, ils " font ainsi leur bruuage que dit est ci dessus. " Et c'est aux femmes, qu'ils nomment *Mia* à " composer & faire ce bruuage, & en conuiēt " volontiers ceux qui les vont voir en leurs " logettes, qu'ils appellent *Tapecona*, & les au- " tres Sauuages du Bresil, *Mortugaber*: & vous " mōstrant signes d'amitié, vous diront les vns " apres les autres, *Antipola Bonassou tymalé de-* " *sa*, qui signifie, Je suis ton frere, boy avec " nous, & pren de ce que nous auōs. Et appel- " lēt plustost les François que les Hespagnols " à cause qu'ils ne les aimēt point, pource que " ils leur ont prins iadis leur femmes & en- " fans pour les faire esclaves: & les appellent " *Rorize* tout ainsi que ceux de l'Antartique "

23 nomment *Peros* les Portugais, qui me fait
 23 penser que ce soit quelque mot iniurieux.
 23 Ce peuple-ci, qui habite pres la riuere,
 23 que les nostres ont appellé *Seine*, sont fort
 23 benins & affables, aussi bien que ceux qui
 23 demeurent sur la marine, & sur la riuere de
 23 *May*, où estoit basti le fort que les Fran-
 23 çois y firent, & le nommerent la *Caroline*:
 23 lequel fut pris & saccagé par les Hesp-
 23 gnois, l'an mil cinq cens soixante cinq, le
 23 iour saint *Matthieu*, le vingtyuesme iour
 23 du mois de *Septébre*: & le vingtsixiesme du
 23 mois comme les nauires *Françoises* vin-
 23 sent, soit de course, ou de recognoistre l'en-
 23 nemi, ils se virent inuestis si cruellement, que
 23 ils furent occis, massacrez & iettez en l'eau.
 23 Et comme deux eussent esté deffaits & mis
 23 à fons: deux iours apres le Capitaine *Iean*
 23 *Ribaut* de *Dieppe* arriva, lequel voyant
 23 ses forces inegales commença à parlemen-
 23 ter avec le chef de l'armee *Hespagnolle*: à
 23 la foy duquel s'estant fié, fut desloyaument
 23 occis avec son compagnon, & tout le re-
 23 ste de la suite. Ainsi par trois diuerses def-
 23 faites, & en diuers lieux, iacoit qu'ils fus-
 23 sent auertis de la venue de *Rotzge* qui e-
 23 stoit en campagne, nos gens furent mas-
 23 sacrez iusqu'au nombre de plus de mil-hom-
 23 mes: Non qu'ils soyent tant à reprendre que
 23 lon pourroit bien dire, veu que sachans la
 23 venue de leurs ennemis. ne pensans point
 23 ceste tragedie, ils furent d'opinion d'aller au
 23 deuant.

Mais

Mais ignorans de la fortune, & trop hardis, ils perdirent ce qui se pouuoit bien garder, s'ils se fussent tenus sur leurs gardes dans le fort qu'ils auoyent basti. Lon dit que ce fut pour le fait de la religion, que les Hespagnols conspirerent ceste desfaite, fust par ruse ou autrement, deliberans la ruine des François, telle qu'ils l'ont executee. Mais ie ne suis pour en deuiner: bien say-ie ce que i'en ay dit à plusieurs de mes amis, qui entreprendrent le voyage, & qui à mon grand regret y sont demeurez: & comme ie leur remonstray le peril auquel ils s'aloient lancer, veu le voisinage des terres: soyent continentes, soyent insulaires, desquelles les Hespagnols se vantent d'estre Seigneurs, & les premiers qui ont donné attainte & descouuert ces pays: lesquels ne souffriront qu'on leur aille de si pres visiter leurs terres du Peru & de Mexique: leur mettant deuant ce que firent les Portugais à l'endroit des nostres au fort de la riniere du Ianaire, où toutefois ils ne firent pas si grand massacre, & si furent assez bien frottez, quoy que nos gens fussent en fort petit nombre, & que les viures & munitions leur defaillissent. Ce qui est le plus à plaindre, apres la bonne troupe de soudarts, ce sont les experts Mariniers: qui n'est pas chose qui se puisse recourir tout à loisir.

Theuet parle ici du dernier voyage que fit le Capitaine Iean Ribaut en la Floride,

& en parle comme vn clerc d'armes, quand il en iuge par l'euenement: disant, qu'ils per dirent ce qu'ils pouuoient bien garder, & qu'ils furēt trop hardis. Je croy que ces bon nes gens-la firent tout ce que vaillans sou dars & mariniers experts peuuent faire en vne telle extremité: & que Theuet eust esté ausi empesché qu'homme de sa robbe, s'il s'y fust trouué en personne.

1562 et
1564

Premier voyage du Capitaine Iean Ribaut.

Quant au Capitaine Iean Ribaut il auoit desia auparauant, à fauoir, l'an mil cinq cens soixante vn, fait vn voyage assez heureux en ces terres-la: & y auoit basti vn fort, qu'il nomma *Charles fort*, du nom de du roy Char les neufiesme: dans lequel il auoit laissé 26. soudars sous la charge du Capitaine Aubert. Lesquels se comporterēt vn espace de tēps assez bien: mais à la fin ils entrerent en par tialitez & dissensions: dōt le commencemēt proceda de la mort d'vn soudart nommé Guernache. Cestui-ci fut pendu par son pro pre Capitaine, pour quelque faute qu'il auoit faite. Cela fut cause que tous les com pagnons se mutinerent, & firent mourir leur Capitaine. Il y eut encor vne autre chose qui les poussa à ce faire. Ce fut le degrade ment d'armes que ce Capitaine auoit fait à vn autre soudard nommé Lacheré, qu'il auoit confiné dans vne Isle.

Après la mort de leur Capitaine, ils alle rent querir ledit soudart, qui estoit dās vne petite Isle distant enuiron trois lieues de Charles-fort, là où ils le trouuerent si mai gre

gre & si deffait, qu'il n'en pouuoit plus. Estans de retour dans leur fort, ils ellisent un nomé le Capitaine Nicolas pour leur chef, qui s'en acquita si bien qu'ils vescuient paisiblement pendant qu'ils furent là. Cependant voyans que les viures leur accouroisoyent & qu'ils n'auoyent aucunes nouvelles de France, ils delibererent de faire un Brigantin pour s'en retourner, encore qu'il n'y eust homme entr'eux, qui en feust l'art & la façon. Toutefois la necessité maistrresse des arts leur apprit à le faire, en intention de repasser en France, s'il ne venoit du secours, comme on le leur auoit promis.

Quand le Brigantin fut paracheué, il fallut l'equipper de ce qui estoit necessaire pour le voyage: comme de cordages, de voiles, d'ancres, & autres instrumens de nauire: & si ne sauoient où en prendre. Comme ils estoient en ceste perplexité, voici arriuer deux de ces petits roys du pays (*Adusta & Maccou* se nomoyent) avec deux cens Sauvages. Ces soudars vont au deuant d'eux, & leur font entendre la necessité où ils estoient. Ces roys qui ne demandoient pas mieux que d'en vuyder le pays, leur promirent que dans deux iours ils apporteroient autat de cordes qu'il en faudroit. Pendant ce temps-la ces soudars chercherent tous les moyens de recouurer de la poix raisine par les bois, incisans les Pins & les sapins, & autres arbres gommeux, de tous costez, & en tiferent assez raisonnablement pour godronner la

vaisseau : & firent aufsi amas d'une efpece de mouffe, pour eftouper & calefeutrer le vaisseau. Il ne reftoit plus que les voiles, que ils firent de leurs chemifes & draps de lits.

Quelques iours apres ces deux Roitelets reuindrent, comme ils auoyent promis, avec telle quantité de cordes, qu'il y en eut affez pour fournir à l'equippage du nauire. En recompense de ce bien les François leur laiffèrent toutes leurs ferpes, leurs couteaux, miroirs, & tout le refte de marchandife qu'ils auoyent. Et quand ils eurent appareillé au premier bon vent qui furuint, ils fe ietterēt en mer. Mais de mal-heur ils fe trouuerent courts de viures & d'eau douce, parce que leur navigation fut plus longue qu'ils ne penfoient. Car à grand peine auoyent-ils encore fait la tierce part de leur route, qu'ils furent surprins de calmes & de bonaces de mer fi ennuieufes, qu'en trois femaines, ils n'auancerent pas vingtcing lieues.

Pendant ce temps les viures accoutcirēt, & en vindrent iufques là qu'ils furent contraints de ne mâger que chacū douze grains de Mil par iour. Encore n'en eurent-ils pas tousiours: de forte que les viures ordinaires leur eftans faillis de tout poinct, il fallut qu'ils se iettassent fur leurs fouliers & fur leurs collets de cuir, & les mangerent. Quāt au boire, quelques vns effayerent de talter de l'eau de la mer: mais outre ce qu'elle leur brusloit la gorge, elle leur caufoit vn escorchement de boyaux, qui les tormentoit e-
strange-

strangement sans les autres maux qu'ils auoyent : d'autres aualloient de leur propre vrine. Outre l'extreme famine & la soif qui les molestoient, leur petit Vaisseau s'ouurit de tous costez: de sorte qu'ils ne pouuoient suffire à espuiser l'eau qui y entroit, & perdoient toute esperance de iamais reuoir la France. Et pour les acheuer de peindre, il y eut vn flot de mer & vn vent impetueux qui les vont prendre, & brisent le vaisseau d'un costé. Les vagues passoyét par dessus, & eux ne tenoyent plus conte de ietter l'eau qui les sumergeoit. Toutefois il y en eut vn qui reprit vn peu ses esprits, & leur mit en auant le peu de chemin qui leur restoit, les assourât qu'auant trois iours (si le vent continuoit) qu'ils verroyent terre. Cela les encouragea tellement, qu'apres auoir ietté l'eau du brigantin, ils demurerent encors trois iours sans boire ne sans mâger. Au bout desquels ils retomberent en plus grand desespoir que iamais, parce qu'ils ne virent aucune terre. Parquoy en ceste extremité il y en eut quelques vns qui proposerent, qu'il estoit plus expedient qu'un seul mourust, que tant de gens perissent. Ils arresterent donc que icelui mourroit sur lequel le sort tóberoit. Ce qui fut executé en la personne du *Lacheré*, qu'ils tuerent, & en partirent la chair également entr'eux tous. Laquelle ils mangerent toute crue, apres auoir beu son sang tout chaud. Chose qui pourroit faire dresser les cheneux en la teste.

En fin apres auoir long temps branlé sur mer, nostre Seigneur eut pitié d'eux, & eurent la veue de la coste de Bretagne: dont ils furent si trasportez d'aïse qu'ils laisserent errer le brigatin çà & là, sans tenir sentier ne route. Pendant qu'ils estoient en tel estat, il y eut vne petite Râberge Angloise passagere qui apperçeut le vaisseau qui flottoit, & l'aborda. Il y auoit en ce nauire vn certain Matelot François, lequel auoit esté avec vn capitaine Normand, en la Nouvelle France, & par ce moyen les reconnut aisement, & leur fit donner à boire & à manger. Les Anglois furent long temps à consulter que c'est qu'ils en deuoyent faire: mais à la parfin il resolarent de mettre les plus debiles en terre, & emmener le reste en Angleterre, & les presenter à la Royne, qui estoit lors en deliberation d'entoyer en la nouvelle Frâce.

P^{sean}.107
17.18.

Voila en somme le discours du piteux voyage de ces poures gens, qui experimenterent ce qui est dit au Pseume: A sauoir, que les fols sont affligez à cause de leurs pechez: tellement que leur ame ha en horreur toute viande, & viennent iusqu'aux portes de la mort. Adonc ils crient au Seigneur en leur destresse, & il les sauue de leurs angoisses.

Depuis le Capitaine Iean Ribaut, y fut réuoyé, apres le Capitaine Laudunier, l'an mil cinq cens septante cinq, & y fut massacré villainement, ainsi comme nous verrôs aux discours suyans.



1575

CE qui s'ensuit presque iusqu'à la fin, est tiré d'un petit Discours de ce qui aduint au dernier voyage du Capitaine Iean Ribaut, entrepris par le commandement du Roy de France en la Floride. L'Auteur de ceste petite Histoire, s'intitule N. le Challeux, en son Epistre lumineuse, lequel estant de retour de là à Diepe, d'où il estoit, redigea par escrit ses auentures & celles de ses compagnons. Il n'y ay rien voulu changer: aussi vaut-il beaucoup mieux que ce soit luy-mesme qui recite ce qu'il ha veu & enduré, que si un autre le contoit par ouir dire.



Le Roy de France enuoye le Capitaine Iehan Ribaut en la Floride. L'emie vient à plusieurs de faire ce voyage. L'appareil se fait à Dieppe. Plusieurs changent de propos, & se retirent de l'entreprise. Ceux qu'on peut retrouver sont ramenez & contraincts de s'embarquer.

CHAP. IIII.

LE Roy, & plusieurs princes & Seigneurs en son conseil, auparauant que les troubles & tumultes de la guerre ciuile se leuassent en ce Royaume, auoyent arresté d'enuoyer vn bon nombre d'hommes avec plusieurs nauires en l'vne des contrees des Indes, nommee la Floride, nouvellement cognue & descouuerte par les François. Parquoy l'Edit de pacifi-

1575
Le Roy en
uoye vne
arme en
la Floride

tion publicé de l'autorité de sa maiesté, le propos se continua: & pour executer l'entreprise, Jean Ribaut homme de cœur & de conseil, & grandement exercé en la marine, fut mādé à la Cour, & receut la commission du Roy de faire equipper sept nauires, qui portassent hōmes, viures & munitions par delà, l'honorant du titre de son Lieutenant, & chef de tous les gens de guerre, qu'il auoit commandé leuer à l'expedition d'vne telle entreprise: & luy fut expressement deffendu de n'attenter aucune descente en quelque autre pays ou Ile que ce fust, singulierement en nulle qui seroit sous la seigneurie du Roy d'Hespagne, ains que singiant la grand' mer Occéane, il fist route droict à la Floride.

Les nouvelles de ce voyage à faire, furent incōtinent diuulgues par tout, & plusieurs furent persuadez à se submitre au commandemēt de ce Capitaine, & sous l'autorité du Roy: menez tout estois d'affections diuerses: car les vus estoient incitez d'un desir hōneste & louable de s'auancer en la cognoissance de l'Vniuers, pour en rapporter la sciēce telle que le cœur de l'homme bien asis desire naturellement, ayans opinion qu'à cela la nauigation leur apporteroit grand auātage: les autres eschauffez encor en leur cœur de guerrier, si rendirent aussi, aimans mieux encourir la fascherie des eaux, que posans les armes se retirer à leur premiere condition.

Ce qui pouuoit aussi biē fort inciter les vns & les autres, c'estoit le bruit qui couroit

roit par deçà, c'est à sauoir, que la Floride promettoit le suffisant contentement de tout ce que l'homme pourroit desirer en la terre, d'autant que ce pays receuoit du ciel vne faueur & demeure singuliere, quād il ne seroit ne glacé ne gelé de la roide froidure du Septentrion, ne rosti & brulé de l'ardeur du Midi: que les chāps sans estre labouréz ou aucunement exercez, produisent assez de quoy soustenir & suffisammēt entretenir la vie du peuple qui y habiteroit: qu'il semble que pour en faire vn pays des plus fertiles & riches de toute la rondeur des terres, ne seroit requis sinon qu'hommes diligens & industrieux employassent la bonté & graisse de la terre, à l'vtilité du genre humain: que ayant son estendue du Midi au Septentrion, quasi en pareille longitude que nostre Europe, & sa latitude de vingt trois degrez: souuent qu'elle estant frappee des rayons de son haut Soleil, reçoit en elle force chaleur, laquelle touttefois est temperée, non seulement de la frescheur de la nuict ou de la rosée du ciel, mais aussi de gracieuses pluyes en abondance, dont le gazon en denient fertile, voire de sorte que l'herbe forte y croist en hauteur admirable, qu'elle est riche d'or & de toutes sortes d'animaux: qu'ayant les champs pleins & spatieux, ce neantmoins aussi les mōtagnes sont asses hautes, les fleuves plaisans à merueilles, arbres diuers, rendans la gomme odoriferante. Que tout cela considéré, ne pouuoit autrement aduenir que

*Le bruit cō
mun mes-
le tousiours
beaucoup
de choses
fausses par
mi des
vrayes.*

eu/ps

L'homme, ne trouuaſt la grand plaisir & ſinguliere delectation.

Plusieurs donc allechez de telles promeſſes, aucuns auſſi d'vn auare deſir de ſe faire riches en ce voyage, à cauſe de l'or, ſe rendoyēt par trou pes en ceſte ville, où la monſtre ſe deuoit faire, pour en choiſir ceux qui au iugement du Lieutenant du Roy en ceſte part, ſe trouueroyēt les plus idoines à continuer l'entrepriſe. Or elle ne fut pas ſi toſt miſe en effect come aucū le deſiroyēt, & ceux principalement qui auoyent receu les ſoudars en leur hoſtel: car ils eſtoyent ennuyez d'auoir hōmes qui fiſſent telle chere ſans payer leur eſcot, cōbien qu'on leur promiſt avec aſſurance qu'en bref temps ils ſeroyent contentez & ſatiffaits. Et furēt quatre mois & plus en ceſte ville à faire la piaſſe, & finalement ils furent obligez par ferment ſolemnel, de ſe porter fidelement au ſeruiſe du Roy, receuans la paye pour ſix mois: ce qui ne vint pas au contentement du Coronel. Car enuiron le mois de May, que derechef le denombrement des hommes ſe deuoit faire pour embarquer: aucuns de ceux meſmes qui auoyent touché la paye, ſe formans vne conſcience d'vn ſi long voyage, eſtonnez auſſi de la face barbare de la mer, changerent incontinent leur propos, & ſe retirerent ſecretement ſans paſſer plus outre.

Or pour aller au deuant de ceſte diſſolution & desbauchement d'hommes qui ſe promettoit, ils furent derechef inſtamment
 appelez,

appellez, & leur fut commandé que tout incontinent & à la mesme heure s'embarquaissent, qui fut le dixiesme iour de May: & demeurasmes en ceste rade iusques au vingtdeuxiesme iour du mesme mois, attendans quelq'ies bestiails & farines. Le nombre des hommes qui monterent pour le voyage estoit de trois cens, compris aucuns artisans avec leurs familles. Et comme nous attendions le commandement & commodité de nostre Lieutenant du Roy, & vent favorable, le Mardi vingtdeuxiesme dudit mois nous fusmes assaillis de vêts impetueux, soufflans d'une part & d'autre, de sorte que les vagues s'entreencôtroient d'une façon indincible, & donnerent telle frayeur à nos mariniers, qu'ils ne trouuerent autre remede ni moyé propre, sinõ couper les cables, quitter les ancrs & nous abandonner au gré du vent. Le plus violent qui fust, fut vn vent de Norden, lequel nous chassa de telle viftesse, qu'incontinent nous volasmes au Haure de grace, & là demeurasmes trois iours, attendans nouvelles de Dieppe, par vn brigantin que nous y enuoyasmes expres, & puis nous appareillasmes de ceste rade, le vingtsixiesme du mesme mois.

Et comme nous tendions à singler droit à nostre route, nous trouuasmes incontinent vent contraire, & nous cõmanda d'aller terrir & poser les ancrs en l'Isle d'Wich, l'une des contrees d'Angleterre, où les Anglois voulurent cognoistre de nostre entre-

prise: & nous ayans cognus s'offrirēt à nous faire plaisir. Or du iour que nous arriuasmes là, qui fut le 28. de ce mois, nous y demeurasmes ancrez iusques au 14. de Iuin, & le iour mesme nous eusmes le vēt Nordest à souhait & leuasmes les voiles pour chasser droit à la Floride, laquelle nous appetiōs comme vne nouvelle Frâce. Et demeurasmes singlarans la grand' mer Océane deux mois entiers, premier que peussiōs auoir aucune cognoissance des terres de la Floride, referué l'vne des Isles des Entiles, appellees des paisans *Vocationques* & en François la grand Lucoise: aucuns des nostres la voulurēt appeler du nom de Catherine la roine mere du Roy: & disēt qu'elle est de 27. degrez de latitude. Nous trouuasmes aussi quelque nauire à deux cēs lieues de là vers l'eau, mais nous ne l'approchastmes de plus pres que de trois ou quatre lieues.

*La grand
Lucoise.*



¶ La flotte de France arriuo en la Floride. De la mode des habitemens, les constumes, les viandes, le bruuage, la Religion de ceux de la Floride. Des Crocodiles & serpens voulans qui y sunt.

CHAP. V.

Lors que nous fusmes arriuez en la terre de la Floride, qui fut le quatorziēme d'Aoust, nous apperceusmes le feu que les Indes nous faisoÿēt: Nous enuoyasmes le brigatin qui descouurit vne petite riuere, & au dessus de l'emboucheu-

re,

re, s'y trouuerent quelques Sauvages qui troquerent quelque argent à la marchandise que nous auions portee de ce pays : & disoyent que l'argent leur estoit demeuré de vn nauire là eschoué, reuenant des Entilles. *gofautou*
 Nous y trouuâmes ansvn seul Hespagnol, eschappé d'un naufrage, il y auoit vingt ans passez, lequel nous recueillismes avec nous, & nous enquismes s'il auroit entëdu quelque chose des François, & où ils pourroyët estre campez. Lequel nous respōdit ne rië sa uoir autre chose q̄ ce qu'il auoit entëdu des Sauvages : c'est qu'ils estoient placez à cinquante lieues plus Nord que le lieu où nous auions terri.

Or de là nous resinglâmes loin au long de la coste, qui nous sembla basse, & là terre sablōneuse, plantee d'arbres fort petis : & y font ausi les mares q̄ viennent du Sufuest, assez petites : & à mi chemin de là nous descouurismes vne riuere q̄ nos gens auparauât auoyët appellee la riuere de May, où mesmes *La riuere de May.*
 les mares ne sont grandes, qui viennent du Nord Nordest, & peut-on voir à cause de la basse eau la bouhue des âcres, & auôs esprouué qu'à trois ou quatre lieues de la terre, n'y ha que six ou sept brasses d'eau ou enuiron. Il me souuient ausi qu'entre la riuere de May, & vn autre qu'on appelle d'Ay, nous en coguismes vne autre qui demeure Nord de celle de May, enuiron 2. lieues. Et là mouillâs l'ancre chasque nuit à huit ou neuf brasses d'eau, trouuîōs fons de sable, aucuncfois

*La riu-
iere
des Dau-
phins.*

de grauiers, & aucunes fois de vase. Nous son-
dâmes aussi la riuere des Dauphins, la trou-
uâmes haute sur la barre de deux brasses ;
mais la mer y croist de 3. quartiers de brasse.

*Fort de la
Caroline.*

Et apres que nous eûmes le long de la
coste regardé à descendre, le vingtseptiesme
d'Aoust nous vinsmes mouiller à la rade de
la riuere de May, à sept brasses d'eau, demeu-
rans de l'eau à la terre enuiron deux lieues.
Le Mercredi vingtneufiesme du mesme mois
nous entraâmes trois des petites nauires, &
chassâmes à mont la riuere, droit au fort
de la Caroline, que nos gens auoyent au-
parauant basti pour leur estre lieu d'asseur-
rance & de retraite, place assez cōmode, tant
pour la riuere qu'elle a d'un costé & le bois
de l'autre, qui n'est distant que d'un bien pe-
tit quart de lieue, & le champ entre le fort
& le bois, & un costau fort plaisant tout cou-
uert d'herbes fort grandes & espesses. Et n'y
a chemin au bois sinon que de la largeur de
un pas d'homme, que nos gens auoyent fait
pour aller à la fontaine dans le bois.

Quant donc nous fusmes arriuez pres de
celle place, nostre Lieutenant fit descharger
& porter les viures au fort, & autres muni-
tions pour recreer la place, & cōmanda que
nous artisans, femmes & petis enfans y allis-
sions; & nous y fit cōduire par le sieur d'Vlly,
de Beaucaire & autres, ausquels aussi il bail-
la la garde de son plus precieux bagage.
Ceux qui nous attendoyent au Fort, furent
grandement resiouïs de nostre venue, car ils
estoyent

estoyent angoissez & troublez d'estre si lōg temps sans rien ouir de la France: & qui plus augmentoit leur douleur, ils estoyent sans viures, sinon qu'ils se voulussent renger à la façon de viure des paisans sauuages, desquels encor' ne pouuoient-ils rien auoir, sinon par courses, avec force & violence, comme plus amplement nous dirons en son lieu.

Or quand nous fumes de seiour, ie consideray la forme des habitans de la terre, qui me sembla bonne & assez humaine: car les hommes sont droitz & quarrez, & d'vn teint tirant au rouge. I'ay entēdu qu'ils ont Rois en chasque village, & pour ornement ils ont le cuir maqueté d'vne estrange façon.

Forme & habits de ceux de la Floride.

Ils n'ont aucun accoustrement, non plus les hōmes que les femmes: mais la femme ceint vn petit voile de pelisse de "Ciofou d'autre animal, le nœud batant le costé gauche sur la cuisse, pour couvrir la partie de sa nature la plus honteuse. Ils ne sont ne camus ne lip-pus, ains ont le visage rond & plein, les yeux aspres & vigoureux: ils nourrissent leurs cheueux fort longs, & les troussent propremēt à l'entour de leurs testes: & ceste trouffe de cheueux leur sert comme de carquois à porter leurs fleches quand ils vont en guerre: c'est merueilles que soudainement ils les ont en main pour en tirer loin, & droit au possible.

"Te ne say s'il ne fait droit point là c'est.

Quant aux mœurs, ils sont dissolus, ils n'enseignēt point leurs enfans & ne les corrigent aucunement. Ils prennent sans con-

Mœurs de ceux de la Floride.

science, & s'attribuent tout ce qu'ils peuvent secretemēt emporter: chacun ha sa femme propre, & gardent le mariage, voire avec toute rigueur: ils vont en guerre contre les pays frontiers, qui sont de diuers langages. Leurs armes les plus insignes, sont arcs & flesches: leurs demeures sont de figure ronde, & quasi à la façon des colombiers de ce pays, fondees & establies de gros arbres, couuertes au dessus de fueilles de Palmier, & ne craignent point les vents & tempestes. Ils sont souuēt faschez de petites mousches, lesquelles ils appellent en leur langage *Maringons*; & faut qu'ordinairement aux maisons ils facent feu, & expressement sous leurs lits, à fin d'estre deliurez de ceste vermine. Ils disent qu'elles picquent fort asprement, & la partie de la chair touchée de leur morsure deuiet comme celle d'un ladre. Ils n'estiment rien plus riche ou plus beau, que plumes d'oiseaux de diuerses couleurs. Ils ont en grand prix petis calcules qu'ils font d'os de poissons, & autres pierres verdes & rouges.

Leurs viures sont racines, fruits, herbes & poissons de diuerses sortes, & le poisson leur est fort gras qu'ils forissent, & l'appellent en leur langue *Banguané*: ils en tirent la graisse & s'en seruēt au lieu de beurre ou de autre fausse. Ils n'ont pas du blé, mais ils ont le Mil en abondance, & croist à la hauteur de sept pieds: il a son tuyau gros comme celui d'une canne, & son grain est gros comme un pois, l'espy long comme d'un pied, sa couleur

*Mousche-
rons.*

*Grain de
la Floride.*

leur est ainsi que celle de la cire recente. Le moyen d'en vser est premieremēt de le froiser & resoudre en farine, puis apres le deffont par mellinge, & en font leur *Migan*, qui ressemble le ris que lon sert en ce pays. Il le faut manger aussi tost qu'il est fait, pource qu'il se change incontinent, & n'est point de garde. Ils ont force vignes bastardes, ram-^{Vignes} pantes à l'entour des arbres, ainsi que nous ^{sauges.} voyōs en quelques cōtrees de ce Royaume, mais ils n'ont point l'vsage d'en tirer le vin. Leur boisson qu'ils appellent *Cassinet*, se fait d'herbes composees: & m'a semblé de telle couleur que la ceruoise de ce pays: i'en ay gousté, & ne l'ay point trouué fort estrange.

Quant au pays il me semble montueux, & y ha beaucoup de forests: qui peut bien estre cause de tāt de bestes sauages, lesquelles ils disent porter grande nuifance à ceux qui ne se dōnent garde. Je laisseray à dire beaucoup de choses des animaux estrāges, desquels seulement i'ay ouy parler. Ce m'est assez de raconter ici ce que i'ay veu, & qui me semble digne de memoire pour la posteritē: & singu-^{Crocodil-} lierement des Crocodiles que lon voit as-^{les de la} sez souuent sortir du sable pour aller à leur ^{Floride.} proye. Nous en auons veu plusieurs, mesmes vn mort: & auōs mangé de sa chair, qui nous sembla tendre & blanche comme celle d'vn veau, & quasi de mesme goust. Il auoit esté tué d'vn coup de harquebouzade, porté entre deux escailles: que s'il n'eust esté là frappé, les escailles autrement sont assez fortes

pour les garentir de tous coups. Il auoit la gueule fort grande, & les machoires renuersees d'une horrible façon, desquelles les dets s'entretenoyent ainsi qu'un peigne: & pouuoit ouurir la gueule assez grande pour deuorer vne genisse. Il estoit long de corps de douze à treze pieds: il auoit les iambes fort courtes: la proportiõ du corps, ses ongles estranges & cruels, sa queue forte & longue, en quoy gist & consiste sa vie & sa principale deffense. Aussi ie n'ay veu en sa gueule aucune apparence de langue, si elle n'estoit cachee en son palais. Car il auoit (comme i'ay dit) la machoire de dessous dessus, chose monstrueuse, & qui seulement à regarder pouuoit donner frayeur aux hommes.

Serpent volant.

I'ay veu aussi vn serpent mort, assez pres du bois, qui auoit esté tué par l'un de nos gens, duquel les Sauvages vindrent couper la teste, & l'emporterent avec vn grand soin & diligence: ie n'ay seu sauoir la raison pour quoy. Il auoit ailes par lesquelles il pouuoit aucunement voltiger sur la terre. Aucuns des nostres estimoyent que les Sauvages faisoient cela par quelque superstition, & à ce que i'en ay veu, ils ne sont pas sans opinion de diuinité: mesmes aussi ay-je prins coniecture de quelques circonstances, que facilement on les pourroit dresser, non seulement à ciuilité & honnesteté, mais aussi à saincteté & religion, si le decret du Seigneur le permettoit: car aussi tost que la cloche du fort auoit sonné pour faire les prieres

res, ils se trouuoient en la place : & là comme nous dressoyent les mains au ciel, voire avec reuerence & attention.

*Sauuages
ont quel-
que semen-
ce de reli-
gion:*



¶ Cinq nauires espagnols arriuent en la Floride. Les Hespagnols surprēnent le fort des François au despourueu, & font vn horrible massacre de tous ceux qu'ils y trouuent.

CHAP. VI:



En temps pendant nostre Coronat estoit apres pour s'acquitter fidelement de sa charge, & donnoit ordre que la place fust tellement remparree & munie, qu'elle seruist apres de sauuegarde, si d'auenture les Sauuages nous eussent voulu courir sus: lors que le Lundi troiesme de Septembre, arriuerent pres de nostre equipage cinq nauires Hespagnols. l'Amiral se monstrant à la grandeur de quatre cens tonneaux, la barque de cent cinquante, suiuis de trois Patences qui vindrent mouiller l'ancre à l'enfonseure de nos quatre nauires, environ les neuf heures de soir. La nuict ils parlerent ensemble : & sur ce que les nostres demanderent pourquoy & à quel fin ils les cerchoyent : responderent qu'ils estoient ennemis, & que la guerre estoit suffisamment declaree. Lors les nostres regardans à la force des Hespagnols, à leur enuie & mauuais voloir, deshabillerent & mirent les voiles haut, & les Hespagnols firent cha-

*Flotte de
Hespagne
arriue en
la Floride*

se apres eux : mais ils ne les peurent auoir à la voile. Parquoy ils se retirerent en la riuere des Dauphins, car là ils auoyent deliberé de faire descente, apres auoir communiqué de nostre ruine avec le Sauvage, comme l'issue de leur entreprinse l'ha fait finalement connoistre. Et de ceste riuere enuoyerent de leurs hommes par embuscades, autant qu'ils penserent estre de necessité pour executer leur entreprinse. Et auôs depuis entédu des Sauvages, qu'ils estoient en armes environ fix cens hômes. Tost apres trois de nos nauires reuenus à la rade, car la Trinité nostre amirale auoit esté emportee vers l'eau: le capitaine Ieã Ribaut se delibera avec ces trois d'aller trouuer les Hespagnols: apres auoir resolu en son cõseil qu'il estoit necessaire de se môstrer contre eux sur les eaux, sinon que nous voulussions encorir la perte de nos vaisseaux. Car nos hômes estans à terre, rien ne les eust empesché d'aborder nos nauires, & de les crocher, qui nous sembloit vne perte intolerable: pour ce regard principalemēt c'est à sauoir que n'aurions pour l'aduenir commodité d'enuoyer en France, pour faire entédre à la maiesté du Roy, de l'estat de nostre entreprinse. Parquoy le Lundy dixiesme iour de Septembre, trois heures apres midi, le Capitaine & Lieutenât de Roy voulut reuoir ses hômes, & apres les auoir enhortez de bien faire pour le seruice du Roy, s'embarqua ensemble avec eux : prenant pour sa deffense, non seulement les Soldats qu'ils auoyent

uoient nouvellement amenez, mais aussi les plus signalez de ceux qui tenoyent la place auparauant, nommément l'enseigne, Caporal & sergent du capitaine Laudunier. Ce Capitaine ennuyé de n'auoir entëdu nouuel les de Frãce, & fasché d'estre priué de viures, vn peu auparauant que nous fussions là arriuez pensoit à retourner: & cependant ne se foucioit beaucoup si ceux de sa compagnie faisoient choses aux Sauvages, dequoy leur bonne affection se destournast des Frãçois: ains il les permettoit forcer & amener prisonniers dans le Fort, prendre & rauer leur Mil & autres choses, que la necessité laquelle ne peut estre sous aucune loy, leur cõmandoit. Et d'autant que le desir de se venger est naturellement planté au cœur de l'homme, mesmes aussi l'appetit commun à tous animaux de se deffendre, son corps & sa vie, & de destourner les choses qui semblēt apporter quelque nuissance, il ne faut douter que ce Sauvage ne complotast & pratiquast avec l'Hespagnol, comme il se pourroit deliurer de ceste gent, de laquelle il estoit & en son corps & en ses biens trauaillé.

*Les Frã-
çois irritēt
les Sauua-
ges contre
eux.*

Le Mardy onzième de Septēbre, à huit heures du matin ou enuiron, lors que nos gens estoient assez pres des Hespagnols, se leua vn tourbillon de vent qui continua lōg temps, avec grosses pluyes, esclairs & tonnerres, de sorte qu'à la fois l'air estoit cōme en feu, & les parties effrayees des menaces du ciel s'escarterēt: les nostres trois nauires

furent contraints de ponger, & les autres Amiral & barque Hespagnole, de faire le vêt bon, & dura la malice de ce temps iusques au vingt troisieme iour de Septembre. Or les Hespagnols descendus à terre eurent as- ses de loisir de nous espionner, & mesmes de s'informer des moyens qu'ils tiendroyt pour nous surprendre, estans bien aduertis que nos forces estoient sur les eaux, & que le reste qui estoit demeuré au Fort, estoit composé partie de malades, encore alterez de l'air de la mer: partie aussi d'artisans, de femmes & petis enfans: le tout montant au nombre de deux cens quarâte ames, recom- mandees à la garde & diligence du capitaine Laudunier, qui ne se doutoit aucunement qu'aucune force peult venir par terre pour les endommager.

Parquoy la garde leuee pour s'en aller ra- freschir, à cause du mauuais temps qui auoit cōtinué toute la nuit, vn peu deuant soleil leuât, la pluspart des nostres au fort dormãs & en leurs lits le guichet ouuert, l'Hespa- gnol ayant tracassé bois, estangs & riuieres, conduit par le Sauvage, & arriué le Ieudi vingtiesme iour de Septembre au matin, temps fort pluuieux: entrent sans nulle resi- stence dans le Fort, & font vne horrible excu- tion, de la rage & furie qu'ils auoyent con- ceue contre nostre nation. C'estoit lors à qui mieux mieux esgorgeroit hōmes, sains & malades, femmes & petis enfans, de for- te qu'il n'est possible de songer vn massacre, qui

*Massacre
des Fran-
çois en la
Floride.*

qui puisse estre esgalé à cestui-ci, en cruauté & barbarie. Aucuns des nostres les plus habiles sortans de leurs lits s'escoulerent, & se sauuerent de vistesse dans leurs nauires qui estoient en la riuere, laissez du Coronat à la garde de Iaques Ribaut, capitaine d'un nauire, nommé la Perle, & de Louis Ballard son Lieutenant : les autres surpris sauterent par dessus la palissade, singulierement le capitaine Laudunier se sauua par là, avec celle qui le seruoit à la chambre.

Je fu aussi surprins allant à ma besongne, le fermoir à la main. Car sortant de la cabane ie rencontray les ennemis, & ne trouuay autre moyen d'eschapper, sinon tourner le dos, & me halter au possible, de sauter aussi par dessus la palissade: car i'estoye aussi pour suiuy de pas à pas d'une picque & pertizane, & ne say comment autrement, sinon de la grace de Dieu, mes forces se redoublerent: de moy, di-je, poure vicillard que ie suis, & tout gris: toutefois ie sautay le rempart, ce qu'à loisir ie n'eusse peu faire en rampant, car il estoit esleué de huit à neuf pieds, & lors ie me hastay de me sauuer au bois, comme i'estoye assez pres de la riuie du bois, à la distance d'un bon trait d'arc, ie me retournay vers le fort, & m'arrestay un peu de temps sur la coste, d'autant plus hardiment, pource que personne ne me poursuiuoit. Et comme de cest endroit tout le fort, mesmes la basse cour me fut descouuerte, aussi vi-je là vne horrible tuerie, qui se faisoit de nos

gens, & trois enseignes de nos aduersaires plantees sur les ramparts. Ayant donques perdu toute esperance de voir nos gens ralliez, ie resignay tous mes sens au Seigneur, & me recommandât à sa misericorde, grace & faueur, ie me lançay dans le bois. Car il me sembloit que ie ne pourroye trouuer cruauté plus grande entre les bestes sauuages, que celle des ennemis: laquelle i'auoye veu se déborder sur les nostres.

Or la misere & angouisse en laquelle ie me trouuay lors pressé & enfermé, ne voyant plus en terre moyen de salut, sinon que le Seigneur de grace speciale, & par dessus toute opinion d'homme me deliurast: me faisoit ietter souspirs & sanglots, & d'vne parole rompue de tristesse, crier ainsi au Seigneur:

*Ceux qui
sont errés
par les de-
serts crient
vers le Sei-
gneur en
leur desre-
se. & il les
deliure de
leurs an-
goisses. p. se.*

107.

O Dieu de nos peres, & Seigneur de misericorde, qui nous as commadé de t'inuoyer, mesmes du profond des enfers & des abysses de mort, promettant incontinent ton aide & ton secours: montre-moy pour l'esperance que i'ay en toy, quel chemin ie doy tenir, pour venir à fin de ceste miserable vieillesse, plongee au gouffre de douleur & d'aumertune: au moins fay que sentant l'effet de ta merci, l'assurance que i'ay de tes promesses conceue en mon cœur, ne me soit arrachee, pour l'apprehension de la cruauté de ces bestes sauuages & furieuses d'vn costé, & de tes ennemis & les nostres d'autre: q nous en vuculēt plus, pour la memoire de tō nom qui est inuocé sur nous, que pour autre chose:

chose: Aide-moy, mon Dieu, assiste-moy, car
 ie suis tant affligé que plus n'en puis. Et ce-
 pendant que ie faisoye ce discours, trauer-
 sant le bois fort espes, & comme tissu de ron-
 ces & espines, au dessous des hauts arbres,
 où il n'y auoit chemin ne sentier aucun: à
 peine auoy-ie tracassé le chemin de demie
 heure, quand ie vins à entendre vn bruit,
 comme de pleurs & gemissemens d'hommes
 qui estoient à l'entour de moy. Et m'auan-
 çant au nom de Dieu & en la confiance de
 son secours, ie descouuri l'vn des nostres,
 nommé le sieur de la Blonderie, & vn peu ar-
 riere de luy, vn autre, nommé maistre Robert,
 assez cognu de nous tous, d'autant qu'il a-
 uoit charge de faire les prieres en nostre
 fort. Tost apres aussi nous trouuastmes le la-
 quais du sieur d'Vlly, le neveu de monsieur
 le Beau, maistre Iaques Touse, & plusieurs
 autres. Et nous assemblez cōferions de nos
 miseres en commun, & deliberions de ce
 que nous auions à faire pour sauuer nos vies.
 L'vn des nostres assez estimé, d'estre fort ex-
 ercé en la leçon des Escritures sainctes, pro-
 posa quasi en ceste maniere.

Freres, nous voyōs en quelle extremité
 nous sommes: quelque part que nous tour-
 nions les yeux, nous ne voyons que barba-
 rie. Le ciel, la terre, la mer, les bois, les hom-
 mes: bref, rien ne nous fauorise. Que sauons
 nous si nous rédans à la misericorde de l'Hel-
 pagnol, il nous fera grace? Bien encor que
 il nous tue, ce sera pour souffrir vn peu de

» temps: ils sont hommes, & ce peut faire
 » que leur fureur appaisée, ils nous receuront
 » à quelque composition: autrement que
 » pourrions-nous faire? Ne vaut-il pas mieux
 » tomber en la main des hommes, qu'en la
 » gueule des bestes sauvages, ou bien se lais-
 » ser mourir de faim en ceste terre estrangée?

Après qu'il eut ainsi parlé, la plus part de no-
 stre compagnie fut de son aduis, & loua son
 conseil. Nonobstant que ie remonstrasse la
 cruauté encore toute sanglante des aduersai-
 res, & que ce n'estoit point seulement pour
 vne cause ou debat humain qu'ils auoyent
 executé d'une telle fureur leur entreprise:
 mais principalement pour l'aduertissement
 qu'on leur auroit donné, que nous serions
 de ceux qui se seroyent reformez à la predi-
 cation de l'Euangile: que nous serions las-
 ches de regarder plustost aux hommes qu'à
 Dieu, qui fait viure les siens au milieu de la
 mort, & donne ordinairement son assistance,
 lors que l'esperance des hommes defaut.
 Aussi alleguoy-ic quelques exemples de l'É-
 criture à propos, de Ioseph, de Daniel, d'E-
 lie & des autres Prophetes, mesmes des Apo-
 stres, comme de saint Pierre & de saint
 Paul: qui tous ont esté tirez hors d'afflic-
 tion, voire par moyen extraordinaires & es-
 tranges au sens & à la raison de l'homme:
 son bras, disoy-ic, n'est amoindri ni affoibli
 aucunement, sa main est tousiours vne. Ne
 vous souuiet-il point disoy-ic, de la fuite
 des Israelites deuant Pharaon? Quelle espe-
 rance

Esa. 59.

rance auoit le peuple, d'eschapper des mains de ce tyrá, puissant & cruel? Il leur marchoit quasi sur les talons, deuant eux ils auoyent la mer, aux deux costez les montagnes inaccessibles. Quoy donc? Celui qui ha ouuert la mer pour faire la voye à son peuple, & pour puis apres engloutir ses ennemis, ne pourroit-il nous cõduire par les lieux champestres de ce pays estrange?

Quoy que ie tinsse tels propos, six de la compagnie, suyurent la premiere proposition, & nous abandonnerent pour se retirer à la part de nos ennemis, esperans trouuer grace deuant eux: mais ils cogneurent incontinent, & par experience, quelle foie c'est de se fier plus aux hommes, qu'aux promesses du Seigneur. Car estans sortis hors le bois comme ils descendoient au fort, ils furent incontinent saisis des Hespagnols, & traittez à la façon des autres: ils furent donc esgorgez & massacrez, & puis trainez au bord de la riuere, où les autres tuez au fort estoient par morceaux.

*Ceux qui
aiment
mieux se
fier aux
hommes que
à Dieu,
sont trom-
pez.*



Les Hespagnols somment les François qui restoyent, de se rendre. Les François le refusent. Les autres deschargent leur rage sur les morts.

CHAP. VII.

IE ne vueil pas ici me taire de vn exemple d'extreme cruauté. Iaques Ribaut, capitaine de la Perle, tenoit ses nauires à l'ancre, à cent pas pres de ceste boucherie, où il receut beaucoup de

ceux qui eschapperent de ceste tuerie. Or les Hespagnols ayans le cœur gros à cause de leur victoire, & acharnez à partuer le reste des François, braquerent les Canons du Fort contre les nauires & batteaux : mais à cause du temps pluuieux, & que les Canons aussi estoient mal apprestez, ils ne firent aucun dommage à nos gens : mais ils firent marcher vne trompette iusques à eux pour les sommer de se rendre. Et quand ils virent que cela ne les intimidoit aucunement, ils enuoyèrent vn de leurs hommes iusques aux nauires, mettant en auant l'autorité de Dom Pedro de Maluendo, Coronel de leur compagnie, pour composer avec nos gens, à telle condition qu'ils quittassent les nauires, & qu'ils se retirassent avec les batteaux, leurs bagues fauues, aux autres nauires qui estoient bas à l'embouchure de la riuiere, distant du Fort enuiron deux lieues. A quoy nos gens respondirent, qu'ils n'entendoyent qu'il y eust aucune guerre entr'eux : que depuis six mois ils auoyent receu commandement du Roy pour faire ce voyage : que tant s'en faut qu'il fust entrepris pour faire tort ou exaction à aucun, quand il leur estoit expressément deffendu de sa maicsté, & mesmes de son Amiral, de ne faire descente en aucune terre d'Hespagne, ni mesmes en approcher, de peur de les offenser. Nous auons gardé & obserué inuiolablement le commandement du Roy. Et ne pouuez dire cōtre nous, que nous ayons esté cause du massacre que vous

Les Hespagnols flairent les gens, quand ils ne les peuvent pas auoir par force.

vous avez fait de nos hommes, contre tout
 vsage de guerre : ce qui nous fait seigner le
 cœur, & de quoy pourrez bien vous ressen-
 tir en temps & lieu. Quât au nauire que vous
 demandez, vous auries plustost nos vies : &
 où vous nous voudriez parforcer, nous em-
 ployerôs le moyen que Dieu & nature nous
 a donné pour nous defendre.

L'Hespagnol retourné rapporta que nos
 gens ne se mouuoient pour rien, ains qu'ils
 estoÿt deliberez de se bien deffendre. Lors
 ceste furieuse troupe reietta sa colere & san-
 glant despit sur les morts, & les exposèrent
 en monstre aux François qui restoyent sur
 les eaux, & taschoyent à naurer le cœur
 de ceux, desquels ils ne pouuoient, comme
 ils eussent bien voulu, demembrer les corps.
 Car arrachans les yeux des morts, les fichoy
 ent au bout des dagues, & puis avec cris, hur-
 lemens & toute gaudisserie, les iettoyent
 contre nos François vers l'eau.



*Quelques François eschappex du massacre, gaignent le riuage
 de la mer, & rencontrent quelques vns de leurs compagnons.*

CHAP. VIII.

Vantà nous qui demeuras-
 mes au bois, nous continuas-
 mes à trauffer, tirans à no-
 stre iugement au plus pres de
 la mer. Et comme il pleut à
 Dieu conduire nos pas & dresser nos voyes,

*Les François eschap
pex des
mains des
Espagnols, com-
batent la
difficulte
des lieux.*

bien tost nous paruinſmes à la croupe d'une montagne, & de là commençasmes à voir la mer. Mais il y auoit encor grande distance, & qui pis estoit, le chemin que nous auions à tenir se monſtroit merueilleusement eſtrange & difficile. Premièrement, la montagne, de laquelle descendre il nous estoit necessaire, estoit de telle hauteur & si roide, qu'il n'estoit possible à homme, en descendant se tenir debout, & iamais n'eussions osé nous mettre à descendre, sans l'esperance que nous auions de nous contretenir par les branches des buissons, qui estoient frequens sur le costau de la montagne, & pour sauuer la vie, n'espargnans point les mains, lesquelles nous auions toutes gastees & sanglantes, mesmes les iambes, & quasi tout le corps deschiré.

Or descendus que nous fusmes de la montagne, nous perdismes la veue de la mer, à cause d'un petit bois qui estoit cõtre nous, planté sur vne petite coline: & pour aller au bois il nous falloit trauerſer vne grãde pree toute de vase & de fondriere, couuerte de roseaux & autres sortes d'herbes fort eſtranges: car le tuyau estoit dur comme bois, & les fueilles nous decoupyoient pieds & iambes iusques au sang, estans tousiours en l'eau iusques au fourc. Et qui redoubloit nostre misere & calamité, la pluye tomboit tellement du ciel sur nous, que comme en vn deluge nous estions tout ce temps-la entre deux eaux: & plus nous marchions auãt plus aussi

aussi nous trouuions l'eau profonde.

Et lors pensans bien estre au dernier pe-
riode nostre vie nous embrassâmes l'un l'au-
tre, & d'affection commune nous commen-
çâmes à soupirer & crier au Seigneur, accu-
sans nos pechez, & recognoissâs sur nous la
rigueur de ses iugemens: Helas, Seigneur, di-
fions nous, que sommes-nous plus que po-
ures vermisseaux de terre, nos ames toutes
alterees de douleur se rèdent entre tes bras: «
ô Pere de misericorde, & Dieu de charité, de-
liure-nous de ce pas de la mort: ou si tu veux «
qu'en ce desert nous tirions le dernier souf-
pit de la vie, assiste-nous à ce que la mort, de-
toutes choses la plus terrible, nous venant «
saisir, ne nous estonne d'auantage, mais que «
nous demeurions fermes & stables au sens «
de ta faueur & bien-vueillance, que nous a-
uons tant & tant esprouué à cause de ton «
Christ, pour donner lieu à l'esprit de Satan, «
esprit de desespoir & de des fiance: car soit «
que nous mourions, nous protestons main-
tenant de uant ta maiesté, que nous voulons «
mourir à toy: soit que nous viuions, cesera «
pour raconter tes merueilles au milieu de «
l'assemblée de tes seruiteurs. «

Nos prieres faites, nous marchâmes à
grand peine droit au bois, tant que nous ar-
riuâmes pres d'une grosse riuere qui cou-
roit au milieu de ceste pree. Le canal estoit
assez estroit, mais fort profond: & l'eau y
couloit de grande viffesse, d'autant que tout
le champ pendoit vers la mer. Ce fut vne au-

*Les Fran-
çois ont re-
cours à
Dieu en
affliction.*

*Dieu fait
ouverture
aux siens
par des en-
droits où
il n'y ha
point de
chemin.*

tre augmentation de nos angoisses, car il n'y auoit hōme des nostres qui osast entreprendre à passer la riuere à nage. Mais en ceste confusion de nos pensees, quant à trouuer moyen de passer outre, il me souuint du bois que nous auions laissé derriere nous: & apres auoir exhorté mes freres à patience, & à continuer à bien esperer du Seigneur, ie retour- nay au bois, & couppay vne longue perche, avec vn fust d'vn fermoir assez grand qui me demeura en main, dès l'heure que le Fort fut pris: & retournay aux autres qui m'attendoy- ent en grāde perplexité. Or-ça, di ie, freres, essayons si Dieu par le moyen de ce baston nous vouldra donner quelque auantage à parfaire nostre chemin. Lors nous couchas- mes la perche dessus l'eau, l'vn des nostres, & chacun à son tour: & la tenāt par le bout, & entrant en l'eau portoit la perche quapt & soy. Et au milieu du canal, comme nous en perdions la veue, le poullasmes de force assez pres de l'autre riuē, où il print terre, à l'aide des cannes & autres herbes qui estoient à l'autre bord. Et à son exemple passasmes ainsi vn à la fois: mais ce ne fut pas sans grand peril, & sans boire beaucoup de ceste eau salee, voire & tellement que nous venans à l'autre bord nous auions le cœur tout espousseté, & estions ainsi affadis, cōme si nous eussions esté à demi-noyez. Apres que nous fumes reuenus, & q̄ nous eumes repris courage: tēdans tousiours à ce bois, que nous auions remarqué proche de la mer,

mer, la perche mesme nous fut necessaire à
 passer vn autre bras d'eau, qui ne nous donna
 pas moins de fascherie que le premier; mais
 graces à Dieu, nous le passasmes, & entra-
 mes le soir dedans le bois, où demeurasmes
 la nuit en grande crainte & tremblement,
 estans debout cõtre les arbres. Et combien
 que nous fussions trauaillez tant & plus, si
 n'auions-nous pas volonte de dormir. Car
 quel pourroit estre le repos des esprits en
 telle frayeur? Mesmes nous vismes aussi en-
 uiron le point du iour vne beste grãde cõme
 vn cerf, à cinquante pas pres de nous, qui a-
 uoit la teste fort grosse, les yeux flamboyans,
 & sans filler, les oreilles pendantes, ayant les
 parties de derriere eminentes. Elle nous sem-
 bla monstrueuse, à cause de ses yeux fort e-
 stincellãs, & grans à merueilles: laquelle tou-
 tefois ne s'approcha de nous pour nous fai-
 re aucune nuissance.

*Dieu ve-
 tient les
 bestes sau-
 uages de
 peur qu'el-
 les ne nu-
 sent aux
 sens.*

Le iour venu nous fortismes du bois & re-
 uismes la mer, à laquelle nous aspiriõs apres
 Dieu, comme au seul moyen de sauuer nos
 vies. Mais nous fusmes derechef faschez &
 troublez: car nous apperceusmes vn pays de
 marests & lieu fangeux, plein d'eau & cou-
 uert de roseaux, cõme celui que nous auions
 passé le iour precedent. Nous marchasmes
 dõc au trauers de ceste prec, & assez pres de
 la route que nous auions à faire, nous apper-
 ceusmes parmy les roseaux vne trouppes de
 gẽs que nous estimions estre de prime face
 nos ennemis, qui fussent là venus pour nous

coupper chemin : mais quand nous eufmes veu de pres qu'ils estoient desolez comme nous, nuds & effrayez, nous entendismes incontinent qu'ils estoient de nos gens : aussi estoit-ce le capitaine Laudunier, sa fille de chambre, Jaques Morgues de Dieppe, François du Val de Rouen, le fils de la couronne de fer de Rouen, Nicaise de la Crotte, Nicolas le Menuizier, la trompette du sieur de Laudunier & autres, qui tous ensemble faisoient le nombre de vingt six hommes.

Sur la deliberation de ce que nous auions à faire, deux de nos gens mōterent au couppeau de l'vn des arbres, le plus haut, & descoururent l'vn de nos petis nauires, qui estoit celui du capitaine Maillard, auquel ils donnerent le signal, par lequel il fut aduertit que nous auions besoin de son secours. Lors il nous fit arriuer sa petite barque : mais pour approcher du riuage, il nous estoit necessaire de trauffer des roseaux, & autres deux riuieres, semblables à celles que nous auions passé le iour precedent. A quoy nous furent grandement vtiles & necessaires la perche que i'auoye coupee l'autre matin, & deux autres, desquelles ceux du sieur de Laudunier auoyent fait provision, & vinsmes assez pres de la barque. Mais le cœur nous faillit, & de faim & de travail, & fusions de meurez là, sinon que les matelots nous eussent presté la main, qui se monstrent fort secourables, & nous porterent les vns apres les autres iusques dedans la barque, & nous rendirent

*Courtoisie
des Mate-
lots.*

rendirent tous au nauire, où nous fumes bien & chèrement receus. Ils nous donnerent pain & eau, & apres auoir mangé, nous commençasmes petit à petit à reprendre force & vigueur: qui nous fut argument tres certain de recognoistre le salut du Seigneur; lequel nous auoit sauuez: contre l'esperance d'une infinité de dangers de mort, desquels nous auions esté enuironnez & assiegez de toutes parts, pour luy en rendre graces & louange à iamais. Nous passasmes ainsi toute la nuict, racontans les merueilles du Seigneur, & nous consolasmes les vns les autres en la souuenance de nostre salut.



Les François eschappés du massacre de la Floride, s'en retournent en France. Ils donnent la chasse à un nauire Espagnol; & arriuent à la Rochelle.

CHAP. IX.



Le iour estant venu Jaques Ribaut, capitaine de la Perle nous aborda, pour conférer avecques nous de ce que nous pourrions faire, & du moyen que nous pourrions tenir pour sauuer le reste de nos hommes & les vaisseaux. Et alors il fut remōstré le peu de viures que nous auions, nos forces rompues, nos munitions & apparats de deffense saisis, l'incertitude de l'estat de nostre Coronal, ne sachās s'il estoit eschoué en quelque coste, au loir

arriere de nous, emporté de la tormente. Nous concludmes donc que nous ne pourrions mieux faire, que d'essayer à retourner en France. Et furent d'avis les plus grans de nostre compagnie, de separer en deux parties ceux qui estoient eschappez de la iournee du Fort:& que l'une demeurast en la Perle, & l'autre se retirast sous la charge du capitaine Maillard.

Or le Ieudi vingtcinquiesme iour du mois de Septembre, nous partismes de ceste coste à la faueur d'un gros vent de Nord, estans deliberez de nous retirer en France. Et dès le premier iour, nos deux nauires furent tellement escartez, que plus ne nous sommes entretrouuez sur les eaux.

Nous cinglâmes cinq cés lieues assez heureusement:& alors vn matin enuiron soleil le uât, fûmes assaillis d'un nauire Hespagnol, lequel nous soustinmes au possible:& les canonsmes d'une telle sorte que nous les rendismes subiets à nostre deuotion, & les batismes tellemēt qu'on voyoit le sang regorger par les nauieres. Nous les tenions ainsi comme rendus & descendus tout bas: mais il n'y auoit aucun moyen de les cramponer, à cause du temps qui estoit fort impetueux: car il y auoit danger en les cramponnans s'entre froisser, qui eust esté pour nous enfondrer & faire couler bas. Eux aussi se cōtentans de ceste charge nous donnerent congé:& les laissâmes ioyeux, remerciâns Dieu, de ce qu'aucun de nous ne fut blessé en ceste escarmouche

che ne tué, sinon nostre cuisinier.

Le reste de nostre navigation ha esté sans aucune rencontre d'ennemis: mais nous auôs esté fort tourmentez des véts, qui nous ont maintesfois menacez de nous ietter à la coste d'Hespagne, qui eust esté le comble de nos mal-heurs, & la chose que nous auions en plus grande horreur. Nous auons aussi en duré sur les eaux beaucoup d'autres choses, cōme froid & faim: car il faut bien entendre q̄ nous autres qui estiōs eschappez de la terre de la Floride, n'auions pour tout vestemēt ou accoustrement, tant pour le iour comme pour la nuit, fors que la simple chemise, ou quelque autre petit haillon, qui estoit bien peu de chose pour nous defendre à Poursuivre de l'iniure du téps. Et qui pis est, le pain que nous mājions, nous le mājions fort escharement, & estoit tout corrompu & gasté, mesmement aussi l'eau que nous auions estoit toute empuantie, de laquelle neantmoins nous n'auions pour tout le long de la iournee que plein vne petite tasse.

Necessitez des François venans de la Floride

Ceste mauuaise nourriture ha este cause que nous estās descédus à terre, sommes tombé en beaucoup de diuerses maladies, lesquelles ont emporté plusieurs des hommes qui estoÿēt en nostre compagnie. Et fusmes pour la fin de ceste navigation perilleuse & lamétable, rendus à la coste de la Rochelle, où nous auôs esté receus & traittez fort humainement & gracieusement des habitans du pays & de ceux de la ville, nous donnaus de

Humilité des Rochelois.

leurs biens autant comme nostre necessité le requeroit: & assistez que nous auons esté de leur grace, nous auons eu assez de quoy chacun retourner en son pays.



¶ Le Capitaine Jean Ribaut cherchant la flotte d'Espagne pour la combattre, perd la sienne Il se rend à l'Espagnol avec ses gens, qui les trent de sang froid.

CHAP. X.

Nous auons dit de Jehan Ribaut qu'il s'embarqua avec l'élite de nos soldats pour aller trouuer les Hespagnols, & les ayant cerchez par l'espace de cinq iours ne les trouua pas, mais il rencontra l'Amirale de son equipage, nommee la Trinité. Et resolu de continuer à defendre la coste contre la descente des Hespagnols, ignorât ce qui nous estoit adueni au Fort, entra dedans: pour selon la discipline ordinaire en mer, mieux commander à tous ses hommes. Le temps leur estoit fort facheux, d'autant que le vent estoit merueilleusement impetueux, & plouuoit incessamment. Le cinquiesme iour la tempeste se redoubla, & les pressa de telle sorte, qu'onques ne se peurent garder d'estre eschouez à la coste, au dessus de la riuer de May, environ cinquante lieues. Les vaisseaux furent tous rompus, & leurs munitions perdues: les hommes touteffois vindrēt tous à terre, reserué le capitaine la Grange, qui se ietta sur vn mast,

Naufrage des Français.

mast, & fust englouti des eaux: homme entre les autres lequel est à regretter, tât pour le bon conseil & adresse qui estoit en luy, qu'aussi pour les fruits de son amiable accointance, tant il estoit commode à dresser les hommes pour les rendre vertueux & semblables à luy.

Nos gens alors estans sauuez à terre de la furie des ondes, se trouuerent incontinent en vne autre fascherie. Car à la faim qui les tenoit ils n'auoyēt aucun remede, sinon que ils le prinssent tel que la terre leur presentoit, c'est à sauoir, herbes, racines ou autres telles choses, desquelles ils pensassent appaiser leur abbayant estomac. Il n'y auoit aussi de quoy satifaire à leur soif sinon des vieilles cisternes, où l'eau estoit fort trouble: mes memēt l'escume qu'elle iettoit pouuoit tât seulement au regarder faire des plus sains les plus malades. Neantmoins la rage de leur grande famine les emportoit à tout aualler, combien qu'il leur semblast fort estrange: & furent en telle misere l'espace de huit iours entiers.

Le neufiesme iour ils trouuerent d'auenture vne barque assez petite, & furent de cela aucunement recreez, esperans que par ce moyen ils pourroyent faire entendre leur naufrage à ceux du Fort. Or entre eux & le Fort, il y auoit distance de douze lieues par terre, & cinquāte par mer: & eust fallu qu'ils eussent trauersé la riuere des Dauphins qui est fort profonde & large, enuiron d'vn grad

quart de lieue. Parquoy sans vaisseau ce leur estoit vne chose impossible de passer outre. Quand donc ils eurent recouuré la barque, ils la calfalderent de leurs chemises en lieu de estouppes.

*Harengue
de Ieã Ri-
baut.*

Adonc le capitaine Iean Ribaut, de sa grace & modestie accoustumee, en appella plusieurs de son conseil, & leur fit environ telle remonstrance: Compagnons & amis, il n'y a moyen de cōtinuer la vie en telles miseres & calamitez: la mort nous seroit plus à souhaiter, que de viure estãs chargez de telles afflictions, sinon que nostre bõ Dieu nous ha donné la foy de sa providence, pour attēdre le secours tel qu'il luy plaira nous dōner: & cependant c'est à nous d'employer tout nostre entendement, si nous pourrons trouver l'issue de ces angoissēs. Je suis d'avis, qu'il y en ait quelques vns d'entre nous, lesquels par ceste petite barque tēdent par deuers le Fort, à fin d'aduertir nos gens qu'ils nous viennent donner secours en ceste extreme necessitē. Et sur le champ iettant grosses larmes cōmença à inuoker le nom de Dieu, se prosternāt à terre: & tous ceux aussi de sa cōpagnie. Les prieres estãt faites, ils cōmencerent à regarder qui seroit le plus idoine à faire le voyage, & nōmerent Thomas le Vasseur de Dieppe, à qui Iean Ribaut donna charge, qu'au plus tost il fist entendre à nos gens en quel desastre ils estoyent tombez. Et allerent avecque luy Vincent Simon, Michel Gouror & autres iusques au nombre de seize.

Nos

Nos gens, cōme i'ay dit ci deuant, estoyēt du costé de la riuiere au delà du Fort, & le iour mesme virent de l'autre costé vers le Fort vne troupe d'hommes en armes, l'enseigne desployee. Apres qu'ils eurent cognu par cōiectures, autāt qu'ils en peurent prendre, en telle distance de lieu, que c'estoyent Hespagnols : Nos François en telle abyfme d'angoisse, pour extreme recours enuoyerēt à nage quelques vns de la compagnie, pour leur faire offre de se rendre leurs vies sauues. Les deleguez furent receus de prime face assez humainement.

Le Capitaine de ceste compagnie Hespagnole, lequel se faisoit nommer Vallemãde, *Desloian-
té de l'He-
spagnol.* protesta en foy de gentil-hōme, cheualier & Chrestien, de sa bien-vueillance enuers les François, mesmement aussi que c'estoit la façon qui auoit esté de tout tēps pratquee en la guerre, que l'Hespagnol victorieux se contentast, à l'endroit du François principalemēt, sans passer plus outre: exhortāt en truchemēt à fin que tous fussent petsuadez de ceste belle promesse, que iamais il ne vouldroit faire faute en cest endroit, dequoy les nations se puissent en apres ressentir. Et prestement fit accoustrer vne barque, en laquelle il cōmanda qu'il y eust cinq Hespagnols qui entraissent dedans, & qu'ils passassent outre à nos gēs: ce qu'ils firēt. Or estās passez, & la harangue faite de la part du capitaine Vallemãde, le capitaine Iehan Ribaut entra des premiers en la barque avec les autres, iusques

au nombre de trente, qui fut receu de Vallemande assez humainement, mais les autres lesquels estoient de sa compagnie furent menez assez loin arriere de luy & liez tous deux à deux, les mains derriere le dos.

Careffes de Renard. Alors le reste des nostres passoit, trente à la fois, pendant que Vallemande faisoit entretenir de paroles feintes & simulees ce bon capitaine Iean Ribaut, lequel s'attendoit simplement à la foy de ce Vallemande, à laquelle il s'estoit rendu. Or les nostres estans tous passez furent ainsi liez ensemble deux à deux. Et comme ils estoient tous ensemble, François & Hespagnols, & cheminoient vers le fort: le capitaine Iean Ribaut & autres, nommément le sieur d'Ottigny, quand ils virent ainsi les nostres estans couplez ensemble, commencerent à changer de couleur. & derechef se recommanderent à la foy dudit sieur de Vallemande qui les assureoit: leur disant, que ces liens estoient seulement pour les mener iusques au fort en assurance, & que là il leur tiendrait ce qu'il auoit promis.

Et comme ils estoient assez pres du fort, il commença à s'enquerir de ceux qui estoient matelots charpētiers de nauire, canoniers, & autres, lesquels seroyent utiles aux offices de la marine: lesquels estans choisis se trouuerent le nombre de trente hommes. Et bien tost apres voici vne compagnie du fort, laquelle compagnie venoit à l'encontre de nos gens, lesquels on faisoit marcher
arriere

arriere du sieur de Vallemande & de sa compagnie, ainsi comme on feroit vn troupeau de bestes, lequel on chasseroit à la bouche-^{Secōd mas}
rie. Lors à son de fifres, tabourins & trom-^{farre des}
pes, la hardiesse de ces furieux Hespagnols se^{François.}
desbande sur ces poures François, lesquels
estoyent liez & garrottez. Là c'estoit à qui
donneroit le plus beau coup de picque, de
hallebarde & d'espee: de sorte qu'en demie
heure ils gagnerent le champ, & emporte-
rent ceste glorieuse victoire, tuans ceux-la
vaillamment qui s'estoyent rendus, & les-
quels ils auoyent receu à leur foy & sauue-
garde.

Or durât ceste cruauté le Capitaine Jean Ribaut fait quelques remonstrances à Vallemande, pour sauuer sa vie: mesmes le sieur d'Ottigny se iettant à ses pieds, l'appelloit de sa promesse. Mais tout cela ne leur seruit de rien, car leur tournant le dos, marcha quelques pas arriere d'eux, & l'un de ses bourreaux frappa par derriere d'un coup de dague le Capitaine leã Ribaut, tellement qu'il le fit tomber par terre: & puis bien tost apres redoubla deux ou trois coups, tant que il luy eut osté la vie.

Voila quel ha esté le traitement que les^{Mort du}
nostres (lesquels s'estoyent rendus sous om-^{Capitaine}
bre de bōne foy) ont receu de l'Hespagnol.^{Ribaut.}
Et pour combler leur cruauté & barbarie:
ils ont rase la barbe du Lieutenant du Roy,
pour faire môstre de leur expedition: & l'ont
bien tost apres enuoyee à Seuille, ainsi com

me aucuns de nos matelots, referuez & employez pour ce mesme voyage, nous ont ces iours passez fidelement raconté, nommément Christofle le Breton du Haure de Gracce, lequel s'est secrettement retiré de Seuille à la ville de Bordeaux, & s'est fait porter par les nauires de Bordeaux à Dieppe. Et pour le Trophee de leur renommee & victoire, desmembrent le corps de ce bon & fidele seruiteur du Roy: & firent de sa teste quatre quartiers, lesquels ils fichent en quatre picques, & puis les planterēt aux quatre coins du Fort.

Voici où finit le petit discours du voyage de la Floride, redigé au vray par ceux qui s'en retirerent. Ce qui s'ensuit nous l'auons ouy acertener à vn Gentilhomme Gascon, & à d'autres, qui auoyent aussi veu la Floride. C'est à sauoir, que ces massacreurs & bourreaux d'Hespagne, pour courōner leur sanglante tragedie par quelque notable exploit, firent faire vn beau grand feu de ioye, & ayans entassé là dessus tous ces corps de hommes, de femmes & de petis enfans, les reduisirent en cendres: disans que c'estoyent de meschans Lutheriens, qui estoyent venus infecter ceste nouvelle Chrestienté, & y semer des heresies. Et quant au Capitaine Iean Ribaut, ils luy escorcherent la peau du visage, avec la barbe, qu'il auoit fort longue, les yeux, le nez & les oreilles, & enuoyerent le masque ainsi desfiguré au Perou, pour en faire leurs monstres.

Au reste il couroit lors vn bruit, que plusieurs tiennent encore aujour d'huy pour veritable: à sauoir que ceste entreprise ne fut pas plustost faite, qu'il y eut des messagers secrets en campagne pour aduertir l'Hespagnol qu'il aiguist ses couteaux: parce que la pluspart de ceux qui passoyent en la Floride estoient des Huguenots perturbateurs du Royaume, & ennemis du Roy: que ce seroit vne belle deuesche, & que la France n'y perdrait guerres. Si cela est vray ou non, ie m'en rapporte à ce qui en est, & aux pensionnaires d'Hespagne.

Comment que ce soit, il est bien certain que le feu roy Charles neufiesme importuna pas les plaintes des vesues, des orphelins & des parens de ceux qui auoyent esté massacrez, en demanda raison & iustice au Roy d'Hespagne, & que ledit Roy d'Hespagne, desauoua le fait: & en fit faire informations en la nouvelle Hespagne. Cependant ceux qui estoient morts, estoient morts: & les massacreurs ne laissoient pas de se promener & de faire la piaffe en Hespagne & ailleurs. Iusqu'à ce qu'il suruint d'autres affaires, & vne pluye, qui lauace sang-la, & ne s'en parla plus. Cepédât il n'ha pas esté en la puissance des Hespagnols, ny ne sera iamais, d'effacer la souuenance de cest acte de la memoire des hommes, n'y de la presence de Dieu, auquel ce sang si meschamment espandu demande encore aujour d'huy vengeance.

Quant à la Floride, encore qu'elle sem-

blé aujourdhuy perdue pour les François, tant y ha que leur nom & leur memoire y est encore tant aimée, à cause des courtoisies qu'ils ont exercées enuers ces poures Barbares (ie reserue la violence dont le capitaine Laudunier & ses gens vserent par nécessité) que s'il y alloient encore, ils y seroyent mieux venus que iamais. Et de fait ils en ont encore si bonne souuenance, que quand quelqu'vn arriue à leur bord, la plus belle carresse qu'ils luy sauent faire, c'est de luy dire *Du fons de ma pensee, ou Bien-heureux est qui conques sert à Dieu volontiers.* C'est comme luy demander le mot du guet, pour sauoir s'il est François ou non: à cause que les François estans en ce pays la leur apprenoyent à prier Dieu, & à chanter des Pseaumes: ou bien ils ont retenu les deux ou trois mots de ces Pseaumes-la, pour les auoir ouy souuent chanter à nos gens: si vous en voulez sauoir duuantage, allez le chercher: car c'est tout ce qu'ils en sauuent. Et au reste quand ils peuent rencontrer quelqu'vn qui entend le mot du guet, & qui parle François, ils le caressent comme leur allié, & luy font toute la chere qu'ils peuent. Au lieu que quand ces *Rotizze*: d'Hespagnols y vont, ils les aiment tant qu'ils les voudroyent volontiers auoir mangez: parce qu'au lieu de leur chanter *Du fons de ma pensee*, ou *Estans assis*, ils ne sauent respōdre qu'à coups de pistole.

Requēste



REQUESTE AV ROY, FAI-

te par les femmes vefues, enfans orphelins, parens & amis de ses fuiets, qui ont esté cruellemēt massacrez par les Hespagnols, en la Frâce Antartique, nômee la Floride.

Sire, il y ha vne infinité de poures & miserables personnes, femmes vefues & enfans orphelins, tous vos fuiets & vassaux, qui se presentent aux pieds de vostre Maiesté, les larmes aux yeux avec l'entiere obeissance & naturelle subiection qu'ils vous doyuent : & portās en leur main deuant vostre excellence & grandeur, vn pitoyable discours de leurs tres-iustes cōplaintes & doleances: ou plustost le triste spectacle & pourtrait visible de leurs peres, leurs maris, leurs enfans, leurs freres, leurs neueux, cousins & alliez, iusques au nombre de huiēt ou neuf cens hommes. que femmes, & enfans, quasi tous massacrez & taillez en pieces en la terre de la Floride, par le capitaine Petremclaude, & ses soldats Hespagnols. Et d'autant que l'outrage du fait est assez odieux & trop vilain de soy-mesme, & que le sang de vos poures fuiets ainsi traistruement respandu crie vengeance deuant Dieu.

C'est à vostre Maiesté, Sire, de considerer s'il vous plaist, que comme il vous ha establi

pour souverain Roy, & baillié l'obeissance de tant de peuples en main, pour les regir par bonnes loix, & les maintenir & defendre sous vostre sauuegarde. Aussi les pources supplians n'ont autre attente & recours, (apres Dieu) qu'à implorer vostre aide & protection, & supplier tres-humblement vostre Maiefté de leur tédre la main, les redresser & soustenir, mesmement au temps que la playe saigne encore de leurs angoisses: bref, leur assister avec telle douceur & consolation, que Pembrassement du pere apporte à ses propres enfans, ou le bon visage de maistre à ses affectionnez & fideles seruiteurs. Et de faict leurs plaintes ne sont moins dignes de comiseration & pitié, que la cruauté de Petremclaude Hespagnol est contraire à toutes factions de la guerre & à toutes loix & ordonnances qui iamais ayent esté receues de Dieu ne des hommes.

Et pour le vous faire entendre en particulier, vostre Maiefté, Sire, est bien informee, que vos subiets ont esté par vous enuoyez en ladite terre de la Floride, sous vostre authorité, & suyuant vostre cominagement expres, & par vertu de vos lettres patentes en forme de commission & congé, portees par Iean Ribant. Lesdits vassaux arriuez audit lieu de la terre de la Floride ont esté furieusement inuahis par cinq nauires Hespagnols, dont le plus grãd estoit du port de huiet cens tōneaux, & les autres de moyé port, les gens desquels ont premierement pris

pris le fort qui auoit esté construit en vostre nom, par les François, & les hommes, femmes & enfans trouuez dedans ledit fort, ont esté par lesdits Hespagnols tuez & meurtres, sans les prendre à merci: au contraire monstroyét les corps des petis enfans transpercez, plantez au bout de leurs picques: & secondement ont fait tuer & massacrer ledit Ribaut, & toute sa compagnie, de sept à huict cens hommes, contre l'assurance & la foy qu'ils luy auoyent promise, de leur sauuer la vie, les ayãs liez brás & mains par derriere, appelans vos subiets meschans bougres, ladres, larrons François, & le tout en la presence & deuant les yeux dudit Ribaut. Lequel pour l'horreur dudit massacre, se vouloit approcher dudit Perréclaud, pour se mettre en sa protection: & neantmoins ledit Perréclaud l'auoit repoussé, & fait tuer à l'instant par vn de ses soldats, qui luy bailla vn coup de dague dedans le corps par derriere. Duquel coup ledit Ribaut tomba par terre, & estant tumbé, ledit soldat luy bailla encore vn coup dedaus le corps, par deuant, en sorte que ledit Ribaut demeura mort en la place. Et ce fait, ledit soldat luy couppa la teste, luy raza le poil de la barbe, & partit la teste en quatre quartiers, qui furent plantez sur quatre picques au milieu de la place où les autres François estoient morts. Finalement ledit Capitaine Hespagnol enuoya vne lettre au Roy d'Espagne, & fit enclorre dedãs ladite lettre le poil de la barbe

dudit Ribaut: que Petremclaude avec ses gens, faisant recevoir vne honte, avec telle brauade, aux seruiteurs d'un Roy si puissant & renommé, veut bien qu'on entende qu'il aime peu l'honneur, & craint encore moins la force & la rencontre du maistre. Vostre Maiesté d'autre part n'ignore pas que pour mieux triompher d'une méchanceté, & redoubler l'outrage de ce crime tant execrable, mesmes apres la mort on s'est ioué & fait comme vne moquerie de la teste & du poil de celuy qui n'estoit rié moins que vostre Lieutenant general, & que le papier d'une missiue ha serui de plat pour faire vn present du poil de sa barbe.

Toutefois c'est chose incroyable, qu'un Roy ni Prince Chrestien, ne Payen quelconque volust auoer ledit Petremclaude pour vn faict de cruauté si barbare, & qui surpasse la rage & fureur des tygres & lyôs: & d'autant plus execrable que l'execution s'en est faite en plein iour de paix, à tresue & appointement d'amitié, sans guerre ouuerte de vostre part contre autre nation ne seigneurie quelconque. Et neantmoins les Hespagnols y ont mis la main, voire sur les lieux & personnes qui de rien ne touchent, ni appartiennent à autre qu'à vostre Sceptre & Couronne, sinon que Petremclaude volust dire, que la force d'un estrangier ha lieu contre le Roy, pour vsurper ce qui est vostre, ou s'approprier la puissance de commander en vostre place, ou bien se donner l'autorité des lettres

lettres, & le regard ou soin de chastiment & correction sur eux, comme Dieu vous ha commis pour subiets, avec vn lien si estroit de subiection, d'obeissance, & naturelle affection enuers vous, que plustost ils mourroyent de mille morts, que de condescendre à l'opinion de changer de maistre, ni baisser le col sous la merci d'autre ioug à nouvelle principauté.

Si donques Petremclaude est defauoué, son maistre n'a que dire, qu'il n'en fait ou vous laisse faire la iustice, avec satisfaction & reparation telle qu'à vous appartient: vous remettant & quittant au surplus la iurisdiction & possession de ladite terre de la Floride, qui de long temps vous estoit occupée & emparée par vos subiets en vostre nom, & sous le titre & autorité de vostre Sceptre & Couronne. Ioinct que vosdicts subiets n'y ont pas este chassés ni redigez comme fugitifs ou forbannis, mais comme ambassadeurs, officiers & ministres de vostre Maieité, & tels recognus & aduouez par vos lettres patentes de commission dudict Ribaut, tenu & réputé en ceste part comme vostre personne mesme. Et combien que telle indignité soit atroce de soy-mesme, si est-ce qu'elle redouble quand elle demeure impunie: & cela augmente le deshonneur, & estend le scandale plus loin quand les meurtriers, violateurs de la foy publique sont impuniment soustenus & nourris en leur malice, & autorisez.

Ce que vostre debonnaireté, Sire, ne voudra iamais faire, ains embrassera le fait & la querelle de ses pources fuiets, ainsi iniultement outragez au preiudice de toutes loix avecques si grãde cruauté, qu'il semble que ce soit pour dissoudre les liens de toute societé humaine, & rompre l'ordonnance de Dieu, si bien que ledit Petremclaudé voudroit par sa ruse faire perdre toute occasion de modestie, quand iusques à l'extreme la patience est blessée.

Les Cartaginois & peuples Affricains ont receu grand blasme & vitupere de rompre leur foy contre tous propos, quand l'occasion s'est offerte à leurs auantage. Les Romains ont tellement tenu la leur, que mesmement ils la gardoyent à leurs propres ennemis. Pleust à Dieu qu'on peult auionrd' huy donner telle louange à Petremclaudé & à ceux de sa maison, qui se sont legerement dispensés de rompre leur foy & promesse, iurer par hypocrisie, en abusant du nom de Dieu, comme pour le faire compagnon de leur traistre desloyauté: que si Dieu se fert quelque fois des meschans, & leur lasche la bride pour accomplir la mesure de leur forcenerie, comme les Cananeens, il n'est pourtant suiuet à la force des hommes: ains comme il est plus fort que tous, aussi il fortifie les plus foibles, & nous sollicite & poursuit de faire nostre deuoir: à fin de n'oublier la rigueur de sa iustice & vengeance sous ombre de sa douceur & misericorde. Tant y ha
que

que comme en vn mesme acte les crimes & forfaits des hommes se declarent, & la iustice de Dieu se produit: ainsi l'aduertissement leur est propre de ce qui est dit, que Dieu besongne aux cœurs des meschans comme il luy plaist, & neâtmoins leur rend selon leur demerites.

Sire, vous avez ouy quels gemissemens & regrets, quelles larmes & plustost quels derniers soupirs accompagnent le triste souvenir de nostre misere & calamité, le pitieux discours & progres de l'audacieuse & scandaleuse entreprise de Petremclaude, les marques de son iniustice & tyrânie resprouuee par toutes loix, les tristes vestiges de son infidelité & trahison, le mespris intolerable qu'il ha fait de vostre autorité & grandeur: bref, le meurtre & cruauté commise à l'encontre de vos seruiteurs & subiets, tous ou la plus part vertueux & vaillans Capitaines, gens d'honneur & bonne renommee, gens qui esloyent pour seruir de muraille viue à l'entour de vostre Maiesté, & faire teste & frontiere à tous ennemis de vostre Estat. Parquoy s'il fut iamais memoire d'humaine compassion & misericorde, les supplians esperent que Dieu par sa bonté en touchera si viuement vostre cœur, que vostre Maiesté se voudra ressentir de nos iustes dolances & pitoyables complaints, embrassera nostre fait pour en rendre iustice. Et pour cest effect nous tendra la main de sa faueur & protection, qui sera vne œuvre de pitié,

digne de vostre vocation, & vn effect de charité enuers vos propres suiets, pour adoucir l'amertume de leurs afflictions, & tesmoigner leur innocence à toute la Chrestienté. & par ce moyen serez aimé & receu de toutes nations, non seulement comme Roy, mais aussi comme Pere de vostre peuple.

F I N.

